

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**M. Djerad préside un conseil interministériel sur la sauvegarde de la Casbah d'Alger**

P.3

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

**Des scientifiques algériens protestent contre la résolution**

P.4

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**La stratégie de l'Algérie prévoit une approche "inclusive et participative" (responsable onusienne)**

P.3

MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

## Un événement historique décisif pour la lutte contre le colonialisme

Les manifestations du 11 décembre 1960, dont la première étincelle a été déclenchée à Aïn-Temouchent deux jours auparavant, sont "un événement historique décisif à la fois pour le peuple algérien et pour tous les peuples luttant contre toutes formes de colonialisme et d'oppression", a indiqué Mohamed Lahcen Zeghidi, historien et enseignant à l'université d'Alger. Dans un entretien accordé à l'APS à la veille du 60<sup>ème</sup> anniversaire de cette date historique, l'universitaire Zeghidi considère que les manifestations du 11 décembre 1960 "ont été la cause directe de la prise de la plus grande décision à l'échelle mondiale, toujours en vigueur jusqu'à présent, garantissant aux peuples le droit à l'autodétermination".

P.24

DKnews/APS



**PÉTROLE**

**Les cours hésitent, les investisseurs surveillant la demande**

P.7

ACTIVITÉ DE PROSPECTIVE

**Les attributions du ministre délégué chargé de la prospective fixées**

P.4

ENTREPRENEURIAT

**L'Ansej devient Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat**

P.6

**SANTÉ**

PSYCHOTHÉRAPIE ET CONFINEMENT

**Quel suivi pour les enfants ?**

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (3<sup>e</sup> JOURNÉE)

**Choc à Tizi-Ouzou, premier derby algérois à Dar El-Beida**

P.21



ACTIVITÉ D'INFORMATION EN LIGNE

**Les modalités d'exercice fixées**

P.16

**MDN**

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**Arrestation de 13 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine**

P.24

## APN

## Participation aux travaux du Parlement arabe au Caire



L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part à la troisième législature du Parlement arabe (PA), prévue du 9 au 12 décembre au Caire (Egypte), a indiqué mardi un communiqué de l'APN.

Il s'agit de la deuxième séance de la première session de la troisième législature du PA, a souligné le même communiqué, ajoutant que les réunions des commissions permanentes se tiendront les mercredi et jeudi prochains, tandis que la séance plénière se tiendra samedi prochain.

Il est à noter que le député Rahmania Youcef, représentant l'APN, participera à ces travaux en sa qualité de président de la Commission des affaires législatives, juridiques et des droits de l'homme du PA.

## OUARGLA

## 2 morts et un blessé dans un accident de la route près de Touggourt



Deux (2) personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée suite à un accident de circulation survenu au niveau de la route nationale (RN-3) reliant les villes d'Ouargla et Touggourt, a-t-on appris mercredi auprès des services de la protection civile (PC).

L'accident qui est survenu mardi en début de soirée, s'est produit suite à une collision frontale entre deux véhicules touristiques circulant en sens inverse, causant la mort sur place de deux personnes (33 et 37 ans), et des blessures à une autre, selon la même source.

Les corps des deux victimes ont été transférées à la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) Slimane Amirat de Touggourt, où a été également évacué le blessé.

## MASCARA

## Un fonctionnaire écroué pour corruption

Le magistrat instructeur près le tribunal de Ghriss (Mascara) a ordonné, lundi, la mise en détention d'un fonctionnaire de la direction du cadastre de la daïra de Ghriss en attendant son procès pour le chef d'accusation de privilège indu (corruption), a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Le mis en cause a été écroué après sa présentation devant le procureur de la République près de ce tribunal par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) du service de wilaya de la police judiciaire, qui ont procédé à son arrestation en début de la semaine en cours suite à une plainte, a-t-on indiqué. Un citoyen a déposé une plainte contre ce fonctionnaire du cadastre, qui lui aurait demandé une somme d'argent en contrepartie de la régularisation d'un dossier administratif au niveau de l'antenne de Ghriss et l'enquête s'est soldée par l'arrestation du fonctionnaire indéclicat.



## FOOTBALL

## Décès à 96 ans de Ghazli Mekki, un des doyens de l'arbitrage algérien (FAF)



Ghazli Mekki, un des doyens de l'arbitrage algérien est décédé à l'âge de 96 ans, a-t-on appris mercredi auprès de la fédération algérienne de football (FAF).

Le natif de Biskra avait fait partie des tous premiers arbitres algériens, postindépendance, et jouissait d'une très grande estime, tant à l'échelle locale qu'au niveau national, même après la fin de sa carrière.

Très affecté par cette disparition tragique, le président de FAF, Kheireddine Zetchi a présenté des condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à ses proches, au niveau de la corporation des arbitres de Biskra.

## BLIDA

## Arrestation d'un dealer et saisie de près de 14 kilos de kif traité



Un présumé dealer a été interpellé et près de 14 kilos de kif traité ainsi qu'une somme d'argent, revenu de la vente de cette drogue, ont été saisis par les services de la sûreté de wilaya de Blida, a indiqué mardi la cellule de communication de cette institution.

Selon la même source, la brigade de lutte contre les stupéfiants a interpellé le mis en cause dans cette affaire à bord d'un véhicule utilitaire où une quantité de 9,7 kilos de kif traité dissimulée sous le siège arrière a été découverte et saisie, a-t-on ajouté.

La perquisition du domicile du suspect a abouti à la découverte et à la saisie d'une autre quantité de drogue estimée à 4,1 kilos de kif et d'une somme de 547.500 DA revenus de ce trafic, a-t-on précisé.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre du mis en cause dans cette affaire en vue de sa présentation devant la justice.

## TIZI-OUZOU

## Coupure d'électricité dans sept quartiers de la nouvelle-ville



L'alimentation en énergie électrique est interrompue, mardi, dans sept quartiers de la ville de Tizi-Ouzou, suite à un "défaut de câble", a indiqué un communiqué de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Ce défaut de câble "a engendré l'arrêt de 14 postes transformateurs causant la rupture du courant électrique dans sept quartiers à savoir les 480 logements, 350 logements, et 450 logements EPLF, le lotissement "Beaux arts", les 500 logements Cosider, et les quartiers "GB 14" et "GB 16" sis aux boulevard Krim Belkacem (nouvelle-ville), a-t-on précisé.

L'intervention, sur les lieux, des équipes de la direction de distribution entamée dès la survenue de l'incident "se poursuit sans relâche pour rétablir le courant dans les meilleurs délais", a-t-on rassuré de même source.

## ORAN

## Exportation de 8.000 tonnes de fil machine vers la Roumanie et l'Italie



Le complexe de sidérurgie "Tosyali" de Bethioua a procédé à l'exportation 8.000 tonnes de fil machine vers la Roumanie et l'Italie, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication de cette aciérie.

Deux cargaisons faisant partie d'une opération d'exportation, la troisième du genre de ce produit et la neuvième pour les divers produits du complexe au titre de l'année en cours, ont été embarquées, mardi, à partir des ports de Mostaganem et d'Arzew (Oran), a expliqué la même source.

Il s'agit de 5.000 tonnes de fil machine à partir du port de Mostaganem vers le port de Braïla (Roumanie) et de 3.000 tonnes supplémentaires depuis le port d'Arzew vers le port de Catania (Italie), a-t-on souligné.

Pour rappel, le complexe "Tosyali" a exporté, durant l'année en cours, plus de 67.000 tonnes de rond à béton vers l'Angleterre, le Canada et les Etats Unis d'Amérique (USA) et près de 3.000 tonnes de tubes d'acier de gros tonnage par conteneurs ainsi que plus de 3.000 tonnes de fil machine au Sénégal.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

# M. Djerad préside un conseil interministériel sur la sauvegarde de la Casbah d'Alger

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé mardi un Conseil interministériel consacré à l'examen du dossier relatif à la sauvegarde de la Casbah d'Alger, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Cette rencontre s'est déroulée en présence des ministres de l'Intérieur, des Finances, de la Culture, de l'Habitat et du Tourisme ainsi que du wali d'Alger, précise la même source. Ce conseil intervient dans le cadre du "suivi permanent" de l'évolution de la situation prévalant au niveau du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger, selon la même source. Après avoir entendu les différents communications des intervenants, M. Djerad a rappelé les "efforts consentis par l'Etat en matière de réhabilitation et de préservation" de ce site classé patrimoine mondial de l'humanité ainsi que des "engagements" pris pour la sauvegarde et la conservation de la vieille médina, ajoute le communiqué.

Il a indiqué que le gouvernement s'inscrit dans la démarche recommandée par le Comité du patrimoine mondial



de l'Unesco et qu'un rapport sur l'état de conservation de la Casbah d'Alger sera transmis incessamment au Centre du patrimoine mondial de

cette agence onusienne spécialisée, en prévision de sa 44<sup>ème</sup> session prévue en 2021.M. Djerad a également mis l'accent sur l'importance

à accorder au volet institutionnel dédié à la gestion du programme de réhabilitation et de sauvegarde de la Casbah d'Alger dont l'organisation doit

être en "capacité à répondre aux exigences de la coordination permanente des différents intervenants" dans ce programme. En outre, la participation des associations de la société civile constitue désormais un impératif dans l'approche des objectifs des programmes d'investissements et de l'évaluation de leur réalisation, indique le communiqué.

M. Djerad a donné des instructions en direction de tous les secteurs concernés afin d'élaborer une feuille de route commune pour la mise en place d'une stratégie globale pour la sauvegarde de la Casbah d'Alger, soulignant qu'il veillera sur son suivi dans l'objectif de consolider les démarches entreprises par les différents secteurs pour une meilleure prise en charge de ce dossier, conclut le communiqué.

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## L'Algérie a réalisé plusieurs acquis en 2020 (président de l'ONPLC)

L'Algérie a réalisé cette année plusieurs "acquis" dans la promotion de la démocratie participative, la consécration de l'Etat des institutions et le renforcement des capacités des organes de lutte contre la corruption, a indiqué mercredi à Alger le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour.

Dans une allocution à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de lutte contre la corruption (9 décembre) au Centre international de conférences (CIC), en présence du conseiller du Président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, du conseiller du Président de la République, chargé des affaires sécuritaires et militaires, Abdelaziz Medjahed, et de la Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Blerta Aliko, M. Kour a précisé que cette célébration "est marquée cette année en Algérie par la réalisation de plusieurs acquis dans la promotion de la démocratie participative, la consécration de l'Etat des institutions et le renforcement des capacités des organes de lutte contre la corruption, au titre de la nouvelle Constitution". En effet, "la Loi fondamentale comprend des

dispositions qui reflètent l'engagement de l'Algérie à l'égard des conventions internationales en matière de prévention et de lutte contre la corruption, tel que stipulé dans son préambule", a-t-il expliqué. Et d'ajouter que l'amendement constitutionnel "a renforcé la place et les capacités des organes de lutte contre la corruption, notamment à travers la création de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption en tant qu'instance de contrôle à laquelle la Constitution a conféré la mission de contribuer au renforcement des capacités des acteurs de la société civile engagés dans la lutte contre la corruption". L'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption s'emploie à "trouver les mécanismes nécessaires à la consécration et à l'opérationnalisation du rôle de la société civile dans la prévention et la lutte contre la corruption", d'où le lancement du projet de Réseau national pour l'intégrité (RNI), a fait savoir le responsable.

Dans ce cadre, l'ONPLC a choisi, cette année, de célébrer la Journée internationale de lutte contre la corruption par l'organisation d'une visioconférence sur le thème "Le Réseau national pour l'intégrité (RNI), mécanisme d'appui au rôle de la société

civile dans la prévention et la lutte contre la corruption", a dit M. Kour.

Selon lui, la création de ce réseau est "la première initiative du genre depuis la ratification par l'Algérie de la Convention des Nations Unies contre la corruption". Lancée par l'ONPLC lors d'une rencontre avec des représentants de la société civile, le 5 octobre dernier, l'initiative a été "très bien accueillie".

Ce projet vise à "soutenir la participation de la société civile dans la promotion de l'intégrité et la lutte contre la corruption, en développant ses capacités et en le dotant des outils nécessaires". De surcroît, l'activité du RNI sera axée sur "la promotion des actions de sensibilisation, la formation contre les dangers de la corruption, ainsi que sur le soutien du rôle de la société civile comme dispositif de vigilance et d'alerte à travers des mécanismes efficaces pour signaler toute corruption et protéger les lanceurs d'alerte".

Dans un autre contexte, le président de l'ONPLC a passé en revue les objectifs de l'avant-projet de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption 2021-2025, citant notamment "la promotion de la culture anticorruption au sein de la société, la consolidation de la démocratie

participative et du contrôle social dans la gestion des affaires publiques, la relance du rôle du mouvement associatif, l'implication des médias et l'encouragement de tout signalement de corruption". "Les efforts de lutte contre la corruption ne peuvent être couronnés de succès que par la conjugaison des efforts et la coordination entre les différents acteurs", a souligné M. Kour, affirmant que son Organe "aspire à un partenariat plus efficace et plus complémentaire avec les organisations de la société civile". "La lutte contre la corruption requiert, en cette phase décisive, de faire montre de responsabilité et d'œuvrer à la réalisation des objectifs escomptés, à savoir l'instauration de l'état de droit, le renforcement de la confiance citoyen-institutions, la réhabilitation de l'échelle des valeurs nationales à l'ombre d'une nouvelle Algérie anticorruption", a-t-il conclu.

Cette rencontre animée par des experts nationaux et internationaux et à laquelle prennent part des représentants de la société civile et d'instances gouvernementales, vise l'échange d'informations, de success-stories et des meilleures pratiques autour des outils de promotion de la coopération avec les organisations de la société civile tout en créant des canaux pour rester en contact.

## La stratégie de l'Algérie prévoit une approche "inclusive et participative" (responsable onusienne)

La Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Blerta Aliko a salué mercredi à Alger le projet de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption en cours d'élaboration, soulignant qu'il prévoit une approche "inclusive et participative". Dans une allocution à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de lutte contre la corruption (9 décembre) au Centre international de conférences (CIC), Mme Aliko a indiqué que le PNUD "appuie" le projet de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption qui en sus de prévoir une approche "inclusive et participative", a été élaboré dans le cadre d'une démarche participative associant l'ensemble des "acteurs nationaux, avec une large représentation de la société civile et l'implication d'experts internationaux".

Estimant que cette stratégie était susceptible de "renforcer l'intégrité et la bonne gouvernance en Algérie", la

responsable onusienne a appelé à "prendre les mesures et dispositions nécessaires à l'application de cette stratégie sur le terrain".

De même qu'elle a mis l'accent sur l'importance de cette stratégie dans "l'appui et le développement du rôle de la société civile, en ce sens qu'elle prévoit son implication dans la gestion des affaires publiques et la lutte contre la corruption". Mettant en avant le lancement du projet de Réseau national pour l'intégrité (RNI), en tant que mécanisme d'appui au rôle de la société civile dans la prévention et la lutte contre la corruption, Mme Aliko a relevé les "atouts majeurs" dont dispose l'Algérie en matière de lutte contre la corruption et la concrétisation des objectifs de développement durables (ODD) à l'horizon 2030.

Des atouts mentionnés, rappelle-t-elle, dans le rapport annuel sur la corruption de l'année 2019, lequel a relevé

que la lutte contre la corruption est désormais "une priorité nationale" pour l'Algérie. Dans un bref point de presse, la même responsable a également indiqué que les ambitions de l'Algérie dans la concrétisation des ODD sont "grandes", d'où, a-t-elle ajouté "la 2<sup>e</sup> place qu'elle occupe en Afrique en terme de développement humain". La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption dont la mise en œuvre s'étale sur une durée de 5 ans, à savoir 2021-2025, vise à promouvoir la culture de rejet de la corruption dans les milieux de la société et à consolider la démocratie participative et le contrôle par la société de la gestion des affaires publiques. Elle vise également à réactiver le rôle du mouvement de la société en matière de prévention de la corruption, à associer les médias dans la prévention et la lutte contre la corruption et à encourager le signalement de la corruption.

## RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN Des scientifiques algériens protestent contre la résolution

Une vingtaine d'éminents scientifiques algériens installés à l'étranger ont, dans une lettre mercredi, fait part de leur protestation contre la résolution du Parlement européen (PE), adoptée le 26 novembre dernier sur la situation des droits de l'Homme en Algérie.

Dans leur lettre, les scientifiques algériens se disent "choqués" et "surpris" par la résolution du Parlement européen sur la situation des droits humains en Algérie. A cet effet, les signataires de la lettre de protestation tiennent à préciser que "les points mentionnés dans la résolution du PE sont purement un recueil d'informations non vérifiées, librement mentionnées dans les médias algériens sans aucune censure".

La diaspora algérienne du monde entier suit de près les événements en Algérie relatifs au système judiciaire algérien qui fonctionne actuellement comme un organe indépendant", soulignent aussi les scientifiques algériens. De plus, les signataires estiment dans leur lettre que le dernier rapport du Parlement européen "est perçu comme une poursuite sans procédure régulière car les accusations énumérées n'ont jamais été vérifiées ou n'ont jamais eu la possibilité d'être réfutées par les autorités algériennes".

Dénonçant le fait que le Parlement européen "a agi en tant que juge, jury et bourreau avec la soi-disant



résolution démocratique contre l'Algérie", les scientifiques algériens estiment également qu'"un processus équitable serait que le Parlement européen écoute les deux parties avant de se précipiter pour juger".

De plus, le Parlement européen "aurait pu prendre contact avec le Parlement algérien pour discuter de cette question, poursuivent-ils avant de déplorer "le manque de respect" affiché par le Parlement européen envers le peuple algérien et ses institutions. "Au cours de l'histoire récente, les Algériens (peuple et institutions) ont évolué au-delà de ce que la résolution du PE décrit. Ils se concentrent à présent sur l'édification

d'une Algérie basée sur des principes qui respectent la liberté de toutes les races et religions", écrivent les chercheurs.

"Enfin, l'Algérie veut vivre en paix avec elle-même et avec ses voisins dans le cadre du respect mutuel", concluent les scientifiques appelant dans leur missive, tous les organes et institutions internationales, à "respecter" le peuple algérien "sans s'immiscer" dans ses affaires. Parmi les signataires de cette missive figure le professeur Taha Merghoub, chercheur au Memorial Sloan-Kettering Cancer center de New York, Mohamed Laradji professeur de physique à l'université de Memphis et le profes-

seur Said Boussakta de l'université de New Castle. Pour rappel, l'Algérie a condamné "avec force" la résolution du Parlement européen sur la situation des droits de l'Homme en Algérie.

"Le parlement européen a cru devoir adopter, selon une procédure dite +d'urgence+ pour le moins douteuse, une nouvelle résolution sur la situation en Algérie dont le contenu outrancier se résume à un chapelet d'injures et d'avanies à l'endroit du peuple algérien, de ses institutions et de l'Etat algérien", a indiqué le ministre des Affaires étrangères dans un communiqué.

L'Algérie tient à rappeler, dans ce contexte, qu'elle "entretient avec ses partenaires européens des relations fondées sur les principes de l'égalité souveraine, du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre. Elle ne saurait donc accepter qu'une institution européenne, fût-elle élue, s'immisce de manière aussi grossière et inadmissible dans ses affaires intérieures", a ajouté le communiqué.

## ALGÉRIE-UKRAINE Examen des moyens de renforcer la coopération dans le secteur du tourisme

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail Familial, Mohamed Hamidou, a examiné avec l'ambassadeur d'Ukraine à Alger, Maksym Sobh les moyens de renforcer les relations de coopération entre les deux pays dans ce secteur, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

La rencontre a été une occasion pour passer en revue les relations entre les deux pays dans le domaine du Tourisme et de l'artisanat et d'examiner les mécanismes de leur promotion et renforcement. Après avoir salué les relations historiques exceptionnelles qui lient les deux pays, M. Hamidou a mis l'accent sur l'impératif d'actualiser le projet d'accord-cadre et d'œuvrer ensemble pour l'instauration d'un cadre juridique et réglementaire des relations avec l'ouverture de perspectives prometteuses de coopération bilatérale, en vue de promouvoir le partenariat exceptionnel qui lie les deux pays dans le domaine du Tourisme, de l'artisanat et du travail familial, notamment en matière de formation, de tourisme médical et d'artisanat. Le diplomate ukrainien a exprimé «sa disponibilité à œuvrer au développement de s relations de coopération et de partenariat avec l'Algérie, notamment dans le secteur du Tourisme et de l'artisanat pour l'instauration d'un partenariat effectif et actif entre les différents opérateurs et acteurs touristiques des deux pays».

Les deux parties ont mis en avant l'importance d'échanger les expériences dans le tourisme médical en particulier et de participer aux différentes manifestations touristiques organisées en Ukraine pour faire la promotion du produit algérien et des atouts touristiques de l'Algérie. A cette occasion, les deux responsables ont convenu de poursuivre les efforts et d'intensifier les rencontres entre les acteurs touristiques pour consolider les ponts de coopération et de partenariat au mieux des intérêts des deux pays.

## ACTIVITÉ DE PROSPECTIVE Les attributions du ministre délégué chargé de la prospective fixées par décret (JO)

Un décret exécutif du 22 novembre 2020, publié au Journal officiel n 70, a fixé les attributions du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la prospective.

Selon le décret, signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, "le ministre Délégué auprès du Premier ministre chargé de la prospective dans le cadre de la politique générale du gouvernement et de son programme d'action propose les éléments de la politique nationale en matière de la prospective et de planification stratégique et assure le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre conformément aux lois et règlements en vigueur".

Le ministre délégué présente les résultats de ses activités au Premier Ministre lors des réunions du Gouvernement et du Conseil des Ministres selon les formes, les modalités et les délais prescrits.

Il est chargé également d'apporter son concours au gouvernement pour la détermination des grandes orientations de l'avenir de la nation et des objectifs du développement à moyen et long termes, ainsi que de proposer des approches et des méthodes pour faciliter la coordination et la cohérence des stratégies et des politiques.

Le même responsable est chargé, en outre, de proposer les trajectoires possibles pour la nation à moyen et long termes, à la lumière des évolutions prévisibles de la société, de l'économie et de l'environnement international. Le ministre délégué participe aux activités du gouvernement dans les domaines législatifs et réglementaires, notamment dans les domaines de la prospective, de la planification stratégique, de l'évaluation des politiques publiques, de la préparation d'une vision à long terme et de sa présentation au gouvernement en concertation et coordination avec les secteurs

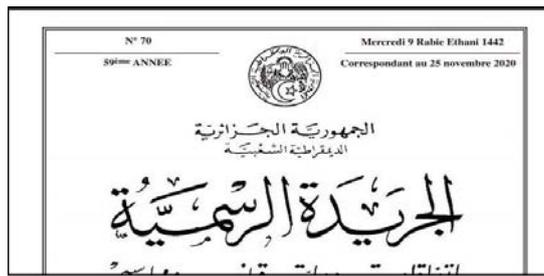
concernés. Il est également chargé, dans le domaine, de contribuer à l'élaboration de stratégies globales ou sectorielles de développement économique, social, environnemental et régional à moyen et long termes à travers la mise en œuvre de travaux prospectifs sur les besoins et les ressources de la nation et éclairant les pouvoirs publics sur les enjeux économiques, sociaux et régionaux les plus importants.

De plus, il prépare des notes circonstancielles dans le but de suivre l'évolution de la situation économique et sociale, et de proposer les éléments structurels pour des stratégies globales et horizontales, ainsi qu'un cadrage macro-économique, avec la réalisation ou la mission d'études, de travaux et de simulations dans le but d'anticiper les changements de l'environnement économique et social à moyen et long terme, et aux niveaux national et international.

Le ministre délégué chargé de la prospective doit également assurer l'harmonie globale des politiques publiques en communiquant avec les secteurs concernés et en développant des systèmes de vigilance économique, sociale et régionale.

Dans le domaine de l'analyse économique et de l'évaluation des politiques notamment, il a pour mission de proposer des perspectives d'évolution des éléments identifiés pour les principales variables économiques, financières et monétaires les plus importantes, et de contribuer à l'élaboration du tableau de bord de l'économie nationale.

Le même responsable devrait, selon le décret, préparer des prévisions macroéconomiques et des évolutions à moyen et long



termes, analyser l'évolution des grands équilibres macroéconomiques et proposer les conditions de leur stabilité et pérennité à moyen et long termes, en plus de contribuer à une approche prospective dans le suivi de l'évolution des secteurs stratégiques de l'économie nationale. Le ministre délégué formule des propositions pour améliorer la gouvernance publique aux niveaux central et local et participe à l'évaluation dans ce domaine.

Il est chargé dans le domaine du développement humain et des politiques sociales et démographiques en particulier de préparer les éléments d'une politique nationale de développement social en concertation avec les secteurs concernés et de proposer des politiques à long terme pour améliorer les conditions de vie de la population et réduire les disparités sociales en plus de préparer des analyses liées à l'évolution des systèmes d'éducation et de formation et de préparer des études liées au marché du travail et les politiques d'exploitation.

Dans le domaine du développement durable, du dynamisme régional et de l'économie numérique en particulier, le ministre

délégué devrait proposer les éléments d'une stratégie nationale de développement durable et préparer des études qui incluent la valorisation et la préservation des ressources naturelles. Le ministre délégué mène également des analyses liées à l'utilisation des technologies numériques afin d'accélérer le rythme du développement social et économique.

Quant au développement des techniques d'analyse prospective et des fondements méthodologiques, il est chargé de développer les outils méthodologiques d'analyse et de prospective nécessaires pour suivre les évolutions de la société et de l'économie nationale, développer des outils de prévision et de simulation, et assurer la préparation de modèles prospectifs de représentation économique et sociale et contribuer au soutien du système statistique national. Le ministre délégué assure également le développement de la coopération avec les organisations et organismes régionaux et internationaux ayant compétences dans le domaine de la prospective, et apporte un appui méthodologique et technique à d'autres organismes publics dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques sectorielles.

Il peut faire appel à une expertise nationale ou internationale dans le cadre de contrats de collaboration et d'accompagnement. La priorité dans le domaine de l'expérience internationale doit être donnée à la communauté nationale à l'étranger et aux instances multilatérales internationales.

## ORAN

## Hausse du niveau d'eau dans les barrages de la région Ouest du pays

Une hausse du niveau d'eau dans les barrages de la région Ouest du pays a été constatée suite aux dernières précipitations ce qui devra améliorer le programme de distribution de l'eau dans la wilaya, a indiqué mardi le directeur de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) Helaili Oussama.

Les barrages alimentant la wilaya d'Oran dont ceux de Gargar et de Chellif ont enregistré un apport devant se répercuter positivement sur le programme de distribution de l'eau, a souligné, lors d'un point de presse animé au niveau du bâtiment technologique de SEOR, M. Helaili.

La SEOR a eu recours à un programme de distribution où 91% des zones d'habitation sont soumises à un système d'un jour sur deux, alors que 7% à un système de deux jours ou plus, et les 2% restants sont alimentés en eau quotidienne.

Ce recours est dû à une baisse significative du niveau d'eau dans les barrages, contraignant la SEOR à s'app

uyer sur l'eau produite par la station de dessalement de l'eau de mer de la Mactaa comme source presque totale, a-t-il fait savoir. Le directeur par intérim des ressources en eau de la wilaya d'Oran, Boumediene Smaïne, a indiqué que "le niveau d'eau n'a pas encore été mesuré, il faut attendre la fin de la période pluvieuse pour faire les calculs définitifs", relevant que la pluviométrie a atteint dernièrement 45 millimètres.

Par ailleurs et concernant les créances à recouvrer par la SEOR, estimées à pas moins de 5,5 milliards DA, M. Helaili a signalé l'entame des coupures d'eau comme dernier recours, soulignant que le ministère de tutelle a donné des instructions



pour suspendre l'approvisionnement à ceux dont les redevances dépassent 55.000 DA. Le directeur de la SEOR a expliqué qu'il s'agit des clients n'ayant pas honoré leurs factures depuis au moins 5 ans,

excluant ceux touchés par la crise sanitaire de la Covid-19 de cette catégorie, car les redevances ne peuvent pas atteindre le plafond spécifié, a-t-il dit.

## EL-BAYADH

## Une tentative de vente de plus de 900 kg de poulet avarié déjouée

Les services de police relevant de la sûreté de wilaya d'El-Bayadh ont saisi plus de 900 kg de poulet et d'abats de poulet avariés destinés à la commercialisation, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Dans le cadre de la protection de la santé publique, les équipes de la sûreté de wilaya d'El-Bayadh ont arrêté deux (2)

individus qui se trouvaient à bord d'un camion frigorifique contenant 976,32 kg de poulet et d'abats de poulet impropres à la consommation destinés à la vente, a précisé la même source.

Agissant sur la base d'informations faisant état d'individus commercialisant du poulet impropre à la consommation à bord d'un camion frigorifique, les éléments

de la sûreté de wilaya d'El-Bayadh ont appréhendé les deux suspects au niveau d'un point de contrôle. La fouille du véhicule a permis de saisir une importante quantité de viande de poulet et d'abats de poulet qui, après avoir été soumis au contrôle vétérinaire, se sont révélés avariés et impropres à la consommation, a souligné le communiqué.

## OUARGLA

## Plus de trois milliards DA pour renforcer les actions de développement local

Un montant global de plus de trois (3) milliards de dinars a été mobilisé au titre du budget de la wilaya d'Ouar gla pour l'exercice 2021, en vue de renforcer les actions de développement local, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Adoptée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), cette enveloppe financière est destinée à financer plus de 80 opérations, tous secteurs confondus, notamment celui des travaux publics qui s'est taillé une bonne part de ce budget, pour l'amélioration, la réalisation, la réhabilitation et l'aménagement du réseau routier de la wilaya, a-t-on fait savoir. Le financement devra également profiter au secteur des ressources en eau à travers la réalisation d'une série de projets susceptibles d'améliorer l'alimentation en eau potable (AEP), comprenant l'entretien et la maintenance de certaines parties du réseau d'AEP, et de renforcer le réseau d'assainissement. Le secteur de la Santé s'est vu accorder, pour sa part, une opération d'acquisition de dix (10) nouvelles ambulances médicalisées à affecter aux polycliniques de certaines communes de la wilaya, en sus d'autres équipements médicaux, dont des reins artificiels pour l'hémodialyse. L'acquisition de fauteuils roulants et de tricycles pour personnes aux besoins spécifiques, font également partie des opérations projetées dans le cadre de ce budget de wilaya. Les secteurs de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, ainsi que le secteur de la Culture ne sont pas en reste, puisqu'ils bénéficient eux aussi de projets dans le cadre de ce financement, selon les services de la wilaya.

## OUM EL BOUAGHI

## Raccordement de 56 foyers de la commune Berriche au réseau de gaz naturel

Au total, 56 foyers de la mechta Bouslah dans la commune Berriche (wilaya d'Oum El Bouaghi) ont été raccordés mardi au réseau de gaz naturel, a-t-on appris de la chargée de l'information auprès de la société de distribution de l'électricité et du gaz d'Oum El Bouaghi. L'opération s'inscrit dans le cadre des projets de raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a déclaré Narimène Benzleikha à l'APS, précisant que ces projets sont financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales. La réalisation du réseau de raccordement au gaz naturel (d'un linéaire de 8km) vers cette mechta a nécessité un budget de plus de 21 millions de dinars, a-t-elle déclaré. Plus de 640 foyers de plusieurs mechtas des communes d'Ain M'lima, Ain Zitoune, Ouled Kacem et Sigus ont été raccordés depuis début 2020 au réseau du gaz naturel, a rappelé la même source.

## SOUK AHRAS

Récupération en un mois de 6180 m<sup>3</sup> d'eau après élimination de 17 branchements sauvages

Les actions d'élimination de 17 branchements sauvages effectuées au cours du mois de novembre passé sur les réseaux de distribution d'eau potable dans la wilaya de Souk Ahras ont permis de récupérer 6.180 m<sup>3</sup>, a indiqué mardi, la responsable de la cellule de communication de l'unité locale de l'ADE, Nabila Lemouchi. Les agents de l'entreprise ont éliminé à travers les trois communes de Souk Ahras, Sedrata et Mechrouha 17 branchements sauvages sur le réseau d'eau potable durant le mois de novembre

qui a connu la reprise des actions de contrôle suspendues depuis l'apparition de l'épidémie du Covid-19, a-t-elle précisé à l'APS. Le volume d'eau ainsi récupéré dépasse le volume récupéré suite au traitement des fuites d'eau depuis début 2020 estimé à 4.800 m<sup>3</sup>, selon la même responsable.

Le repérage des branchements illicites s'est déroulé en présence des responsables du contentieux de l'ADE et des procès-verbaux de règlement à l'amiable ont été signés avec les auteurs de ces

branchements, a déclaré la même source qui a souligné que les branchements illicites sont le fait de citoyens et parfois d'entreprises privées et de promoteurs immobiliers. Depuis début 2020 à novembre passé, l'ADE de Souk Ahras a traité 3.830 points de fuite sur le réseau d'eau potable de la wilaya qui s'étend sur 1.665 km linéaires, a-t-on fait savoir, ajoutant que 1.458 des fuites concernent des branchements individuels, 2.121 les canalisations de distribution et 260 les canalisations de raccordement.

## M'SILA

## Deux milliards de dinars pour financer 30 projets de raccordement de foyers au réseau de gaz naturel

Une enveloppe financière de deux (2) milliards de dinars a été récemment mobilisée à M'sila pour financer 30 projets de raccordement de foyers au réseau de gaz naturel, a-t-on appris, mardi auprès des services de la wilaya.

Ces projets profiteront aux zones éloignées mais aussi aux agglomérations secondaires relevant des grandes communes de la wilaya, ont précisé les mêmes services soulignant que ces projets ont été attribués aux entreprises de réalisation agréées par l'Entreprise

Sonelgaz. En plus d'un plan de charge au profit des entreprises, ce programme de 30 projets, contribuera, à améliorer le cadre de vie des habitants des régions ciblées et devra répondre à leurs besoins en matière d'alimentation en gaz naturel, a-t-on noté de même source. Le taux de raccordement en gaz naturel dans la wilaya de M'sila, qui est actuellement à 68 %, devra atteindre, après la réception de ces projets, 75 %, ont rappelé les services de la wilaya.

## ILLIZI

## Lancement de plusieurs actions de volontariat et de solidarité

Des campagnes d'envergure de nettoyage et de boisement des espaces publics et du milieu urbain ont été lancées mardi par les associations sportives de la wilaya d'Illizi, a-t-on appris des organisateurs.

Entrant dans le cadre de la semaine nationale du volontariat des jeunes, initiée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, ces campagnes de volontariat et de solidarité, impliquant également les acteurs de la so-

ciété civile, ciblent les différentes communes de la wilaya et les zones d'ombre. L'initiative porte aussi sur des actions humanitaires et de solidarité, dont l'organisation, en coordination avec plusieurs secteurs (Forêts, Jeunesse et sports, Solidarité, Santé et Protection civile), des campagnes de don de sang, ainsi que la collecte d'aides en nature au profit des familles nécessiteuses de la wilaya, a indiqué le chargé des établisse-

ments de jeunes, Tayeb Boutoudja. Placé cette année sous le signe "Volontariat-Jeunesse", le programme de cette semaine prévoit également l'animation, en cette période de froid, de campagnes de sensibilisation sur les dangers de la mauvaise utilisation du gaz naturel et les mesures préventives contre la propagation du Coronavirus. Ces actions s'assignent comme objectifs la consolidation des valeurs d'entraide sociale et

l'ancrage de la culture de l'action bénévole pour la consécration des notions de citoyenneté. Le ministère de la Jeunesse et des Sports vient de lancer, au titre de la célébration de la journée internationale du volontariat (5 décembre) une panoplie d'activités et d'actions de bénévolat dans divers domaines (social, environnemental et sanitaire).

## ENTREPRENEURIAT L'Ansej devient officiellement l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (JO)

Un décret exécutif portant changement de dénomination et réorganisation de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) a été publié au Journal officiel (JO) n 70.

Ainsi, l'Ansej est désormais dénommée "Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade)", selon le décret exécutif n 20-329 du 22 novembre 2020 modifiant et complétant le décret exécutif n 96-296 du 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, et changeant sa dénomination.

Outre ses missions fixées dans l'ancien statut, l'agence est chargée de mettre en oeuvre toute mesure de nature à permettre la mobilisation et l'utilisation, dans les délais impartis, de ressources extérieurs destinées au financement de la création d'activités en faveur des jeunes, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Elle a aussi pour missions d'élaborer la cartographie nationale des activités pouvant être créées par les jeunes promoteurs et sa mise à jour périodiquement conjointement avec les secteurs concernés, d'encourager la mise en place et le développement des écosystèmes en fonction des opportunités d'investissement offertes par les différents secteurs et qui répondent aux besoins du marché local et/ou national, et de veiller à la modernisation et à la normalisation du processus de création, d'accompagnement et de suivi des micro-entreprises.

L'Anade est chargée d'élaborer et de développer des outils de Business Intelligence, dans une démarche prospective, dans le but d'un développement économique équilibré et efficace, de moderniser et de numériser les outils de gestion de l'agence et du dispositif de création des micro-entreprises, d'encourager l'échange d'expérience à travers les programmes des organismes internationaux et des partenariats avec les agences étrangères d'appui et de promotion de l'entrepreneuriat et de la micro-entreprise, et d'assurer la gestion des micro-zones d'activités spécialisées, aménagées au profit des micro-entreprises.

Pour l'accomplissement de ses missions, l'agence dispose de structures centrales (directions centrales et inspection générale) et de structures locales (agences de wilaya et des antennes locales dont la compétence territoriale est fixée par arrêté du ministre chargé de la micro-entreprise).

Concernant le conseil d'orientation de l'agence, il est composé des représentants des ministres chargés de la micro-entreprise, des affaires étrangères, de l'intérieur, des finances, de la solidarité nationale, de l'industrie, du commerce, du travail, ainsi que du secrétaire permanent du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes promoteurs ou son représentant, du président de l'Association des banques et établissements financiers (Abef) ou son représentant avec deux représentants des organisations des jeunes promoteurs, les plus représentatives au plan national.

Quant au Comité de surveillance, il est composé de quatre membres élus par le conseil d'orientation pour une durée d'une (1) année renouvelable, précise le texte ajoutant que son président est élu parmi ses membres, pour une période d'une année.

Le Comité se réunit, en session ordinaire sur convocation de son président et peut se réunir en session extraordinaire, en tant que de besoin, à la demande du président du conseil d'orientation ou de la moitié (1/2) de ses membres en présence du directeur général ou de son représentant.

Selon le même décret, signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le directeur général de l'agence est assisté dans l'exercice de ses fonctions par un Secrétaire général, un inspecteur général, des directeurs centraux et des conseillers, dont un conseiller juridique.

## ENERGIE Réunion des cadres du secteur

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, s'est réuni avec les cadres du ministère et des différents responsables des directions de wilayas pour l'examen des voies et moyens de développement et de prise en charge du secteur de l'Energie, indique un communiqué du ministère.

"Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, s'est réuni, mardi 7 décembre 2020, avec les différents responsables des directions de wilayas, les hauts responsables et les conseillers auprès du ministère dans le cadre d'une réunion hebdomadaire consacrée à l'examen des voies et moyens de développement et de prise en charge du secteur de l'Energie", note un communiqué publié par le ministère sur sa page Facebook.

Pour rappel, le ministre avait déclaré récemment que l'objectif actuel du secteur consiste à augmenter les réserves d'hydrocarbures du pays ainsi que la capacité de production.

M. Attar avait affirmé, le mois dernier devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), son engagement à parachever l'ensemble des textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, au nombre de 43 décrets, en sus de raccorder les zones



d'ombre et les investissements à l'Energie.

Selon les statistiques présentées aux membres de ladite Commission, M. Attar a fait savoir que son département ministériel avait effectué un inventaire des zones d'ombre durant la période allant entre mars et fin juillet dernier, ayant permis le recensement d'un total de 11.537 projets de raccordement au gaz et 9.833 projets de raccordement à l'électricité.

Outre les zones d'ombre, le ministère de l'Energie classe

les projets de raccordement à l'énergie au profit des agriculteurs et des investisseurs "parmi les priorités du secteur".

Le bilan présenté par le ministre fait état de la réalisation de 1.542 projets au profit des exploitations agricoles sur un total de 3.526 projets recensés.

Un total de 851 autres projets sont en cours de réalisation.

Dans le même sillage, M. Attar a réaffirmé l'engagement de son secteur à assurer

le raccordement de l'ensemble de ces exploitations agricoles avant la fin 2020, mais «à condition de lever tous les obstacles rencontrés dans ce domaine et dans la plupart des cas au niveau local.

Concernant le raccordement des exploitants au réseau de gaz et d'électricité, sur un total de 1544 demandes formulées, 263 exploitants ont été alimentés en électricité et 62 au gaz (recensement du 27 octobre).

A cet effet, M. Attar a assuré que le travail se poursuivra sur la même cadence pour satisfaire le reste des demandes entre 2020 et 2021, «à condition que ces exploitants soient présents en vue de répondre à leurs besoins énergétiques».

S'agissant des programmes nationaux de raccordement au gaz et à l'électricité, et compte tenu des programmes en cours de réalisation au niveau de 48 wilayas, le raccordement de 140.000 foyers à l'électricité et 370.000 autres au gaz est prévu durant la période 2020-2024, précise le ministre.

## ENTREPRENEURIAT Oran : la SEOR signe un contrat de sous-traitance avec 11 micro-entreprises

La Société de l'eau et d'assainissement d'Oran (SEOR) a signé mardi des contrats de sous-traitance avec 11 micro-entreprises, qui seront chargées de réaliser plusieurs missions inhérentes à l'alimentation en eau potable (AEP), dont l'installation des compteurs, les branchements au réseau d'AEP et la réparation des fuites.

La cérémonie de signature des contrats, tenue au bâtiment technologique de la SEOR en présence du directeur de wilaya des Ressources en eau et du directeur de l'Agence nationale de l'emploi, a été marquée par la remise des contrats aux jeunes gestionnaires

des startups. Le directeur de la SEOR, Helaili Oussama a indiqué, lors de la cérémonie de signature, que l'initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à impliquer les jeunes dans des projets de grandes entreprises nationales et à encourager l'esprit entrepreneurial.

Pour sa part, le directeur des Ressources en eau par intérim, Boumediène Smaïne, a souligné que le but de l'opération est d'améliorer le service public dans le domaine de l'alimentation en eau potable d'une part et d'apporter un soutien aux jeunes entrepreneurs d'autre part. Le responsa-

ble de l'antenne locale de l'Agence nationale de l'emploi, Smaïn Boussaïd a décalé, quant à lui, que des négociations sont en cours entre l'agence et la SEOR pour élargir ce genre d'initiatives qui va englober d'autres domaines, à l'instar de l'assainissement, la maintenance et le curage.

La SEOR assurera au départ, l'encadrement et la formation de ces jeunes jusqu'à ce qu'ils acquièrent l'expérience voulue dans les trois domaines, à savoir le branchement individuel au réseau d'alimentation en eau potable, le montage et l'enlèvement des compteurs et la réparation des fuites.

## SOUTIEN AUX MICROENTREPRISES ANSEJ : les promoteurs de micro-entreprises en difficulté appelés à s'inscrire sur la plateforme numérique avant fin 2021

L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) a appelé, mardi, les promoteurs de micro-entreprises en difficulté, à s'inscrire sur la plateforme numérique dédiée à cet effet, avant fin 2021.

«Pour les besoins de classement des micro-entreprises en difficulté, l'Ansej rappelle aux jeunes promoteurs concernés la nécessité de s'inscrire sur la plateforme numérique et d'y renseigner le formulaire dédié à cet effet, sachant que la date limite pour cette inscription via la plateforme est fixée au 31 décembre 2021», lit-on dans le communiqué de l'Ansej posté sur sa page officielle Facebook.

Cette mesure qui s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des micro-entreprises en difficulté et créées dans le cadre de l'Ansej, concerne des cas déterminés», précise-t-on dans le communiqué.

Il s'agit des micro-entreprises sinistrées du fait de catastrophes naturelles, telles les séismes et les inondations, ainsi que les micro-entreprises dont les crédits ont été pris en charge par le Fonds de caution de garantie mutuelle de grands risques et dont le matériel avait été saisi/vendu par les banques.

Cette mesure concerne également les micro-entreprises dont les promoteurs sont décédés ou atteints d'infirmité physique ou mentale, après l'exercice de leur activité.

A rappeler que l'Ansej avait annoncé, le mois dernier, de nouvelles mesures devant faciliter l'opération de rééchelonnement des créances des start-up en difficulté en vue de les aider à les rembourser.

L'Ansej avait décidé, dans ce sens, l'annulation des commissions et pénalités de retard spécifiques aux retards de paiement des



échéances du crédit bancaire, de la condition de l'inspection du matériel des start-up par les agents de l'agence, de la condition du versement d'une tranche de prêt (entre 5 et 10%) et de l'application d'un taux d'intérêt de 5,5% sur le crédit bancaire lors du rééchelonnement.

Il s'agit également de l'annulation de l'attestation de régularisation de situation auprès des caisses de la sécurité sociale (CNAS-CAS-

NOS-CACOBATPH) et des pénalités de retard spécifiques au paiement en retard des impôts avec la possibilité de prolonger les délais de règlement des échéances en retard à 36 mois.

Selon l'Ansej, le rééchelonnement des créances issues du crédit bancaire sera suivi directement par un rééchelonnement des créances issues du Prêt non rémunéré (PNR) accordé par l'agence.

## PRIX DU PÉTROLE

## Le Brent s'approche des 49 dollars à Londres

Les cours du pétrole se reprenaient mercredi, tirés par l'espoir de jours meilleurs pour la demande et avant la publication par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) de l'état des stocks de brut dans le pays.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février gagnait 0,18% à Londres par rapport à la clôture de mardi, à 48,93 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de janvier s'appréciait de 0,33% à 45,75 dollars. "Les prix du pétrole se maintiennent et se rapprochent même de leurs récents sommets en plusieurs mois", a constaté Eugen Weinberg, analyste.

Le Brent évoluait effectivement proche de la barre symbolique des 50 dollars le baril qu'il a déjà frôlée vendredi.

La dépasser renverrait la référence européenne à un cours plus vu depuis le 6 mars, au début de la pandémie de Covid-19.

"L'optimisme autour du vaccin contre les coronavi-



rus contribue à faire monter les prix du pétrole", a souligné Naeem Aslam, analyste.

Le Royaume-Uni a lancé mardi sa campagne de vaccination contre le Covid-19, la première dans un pays occidental, et les

investisseurs attendent désormais qu'elle se généralise à travers le monde afin de mettre fin aux restrictions de déplacements et de faire repartir la demande de brut. De plus, les observateurs et acteurs de marché "examineront

de près les prochaines données sur les stocks de brut (aux Etats-Unis), l'événement principal de la journée pour l'or noir", a continué M. Aslam.

L'American Petroleum Institute (API), la fédération qui regroupe les professionnels du secteur pétrolier, a publié mardi son estimation de l'état des stocks dans le pays, rendant compte d'une hausse de 1,1 million de barils.

L'EIA, aux chiffres jugés plus fiables, publiera les siens plus tard dans la journée mercredi.

Selon la médiane d'analystes interrogés par l'agence Bloomberg, l'institution s'attend à l'inverse à une baisse de l'ordre de 1,035 million de baril pour la semaine achevée le 4 décembre.

## CHINE

## L'allemand Daimler mise sur le marché des voitures électriques

Le patron du groupe Daimler, Ola Kallenius, a indiqué que le constructeur automobile allemand envisageait davantage d'opportunités sur le marché chinois des voitures électriques, lequel connaît une croissance rapide grâce à la reprise économique dans ce pays et une poussée en faveur des véhicules à énergies nouvelles dans ce qui est le plus grand marché automobile du monde. "Nous avons pris une décision stratégique claire pour Daimler et pour Mercedes-Benz selon laquelle l'avenir de la mobilité de luxe haut de gamme sera neutre en CO2.

Nous sommes sur la voie d'une conduite sans émissions et la Chine, notre plus grand marché, jouera un rôle important à cet égard", a dit M. Kallenius lors d'une récente interview au cours du Web Summit, une conférence annuelle de leaders et d'entrepreneurs technologiques à Lisbonne qui s'est tenue de manière virtuelle cette année. "Dans les trois prochaines années, nous industrialiserons plusieurs véhicules électriques en Chine, mais pas seulement des véhicules entièrement électriques à batterie, mais également des hybrides rechargeables", a ajouté le président du conseil d'administration de Daimler. Alors que les inquiétudes concernant le changement climatique augmentent, la Chine est devenue à la fois le plus grand fabricant et acheteur de véhicules électriques au monde et représente actuellement plus de la moitié de toutes les voitures électriques. Pour répondre à la nouvelle demande générée par la consommation verte, le gouvernement chinois a approuvé début octobre un plan visant à stimuler l'industrie des véhicules à énergies nouvelles (VEN). La Chine a également fait un grand pas en avant dans le domaine des véhicules tout électrique avec la société Tesla d'Elon Musk, qui a sorti le Model 3 de son usine près de Shanghai en janvier dernier.

## ALLEMAGNE

Les exportations augmentent en octobre pour le 6<sup>e</sup> mois consécutif

Les exportations allemandes ont augmenté pour le sixième mois consécutif en octobre, demeurant toutefois en-deçà de leur niveau d'avant la crise liée à la pandémie de Covid-19, selon les données de l'office de la statistique publiées mercredi. L'Allemagne a expédié des marchandises à l'étranger d'une valeur de 112 milliards d'euros, soit 0,8% de plus qu'en septembre, une progression moins rapide que celle du mois précédent (+2,3%), indique Destatis dans un communiqué.

Les exportations demeurent inférieures de 6,5% à leur niveau d'octobre 2019 et de 6,8% comparées à février 2020, avant que la pandémie ne frappe.

Les importations ont également légèrement augmenté, de 0,3% sur un mois à 92,7 milliards d'euros, tout en étant de 5,9% inférieures à octobre de l'an passé et de 5,2% par rapport à février. La balance commerciale en octobre s'améliore ce faisant, ressortant à 18,2 milliards d'euros, contre 17,8 milliards en septembre, en données corrigées des variations saisonnières.

## EQUATEUR

## Premier pas vers un accord commercial avec les Etats-Unis

Les Etats-Unis et l'Equateur ont signé mardi à Quito la première phase d'un accord commercial qui établit un cadre réglementaire pour les procédures douanières et commerciales bilatérales ainsi que pour la lutte anti-corruption. Le document a été signé au palais présidentiel équatorien par Robert Lighthizer, représentant américain au Commerce, et Ivan Ontaneda, ministre équatorien de la Production, du Commerce extérieur, de l'Investissement et de la Pêche. Il contient quatre chapitres portant sur l'administration commerciale et douanière, les bonnes pratiques réglementaires, les avantages pour les petites et moyennes entreprises et la lutte contre la corruption. Mais cet accord de première phase n'inclut pas les questions sensibles telles que l'accès aux marchés ou aux produits agricoles, averti M. Ontaneda. Ce n'est pas non plus un accord tarifaire. "Cette première étape ouvre la voie à des objectifs beaucoup plus larges, à des accords beaucoup plus forts, beaucoup plus permanents", a affirmé le président équatorien Lenin Moreno, qui a repris les relations avec Washington après la distanciation marquée par son prédécesseur Rafael Correa (2007-2017).

APS

## Les cours du pétrole hésitent, les investisseurs surveillant la demande

Les cours du pétrole ont évolué en dents de scie mardi pour terminer en ordre dispersés, les investisseurs restant attentifs à la propagation du Covid-19 et aux restrictions mises en place dans le monde, en attendant une reprise de la demande avec l'arrivée des vaccins. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a gagné 0,10% ou 5 cents par rapport à la clôture de lundi, à 48,84 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de janvier a lâché 0,3% ou 16 cents à 45,60 dollars.

Ces niveaux de prix sont cependant assez élevés pour 2020, le Brent ne restant pas si loin de la barre symbolique des 50 dollars le baril qu'il a frôlée vendredi, à 49,92 dollars, une première depuis le 6 mars. "Le pétrole est

techniquement toujours dans une tendance haussière et pour atteindre le prochain niveau, il aura besoin de l'aide des raffineurs américains", dont la cadence devrait s'accroître, estime Phil Flynn, de Price Futures Group, à la veille de la publication hebdomadaire des stocks américains de brut mercredi.

Selon les estimations moyennes des analystes, les stocks américains d'or noir devraient montrer une baisse de 1,2 million de barils et la capacité d'utilisation des raffineries augmenter de 0,6% à 78,8%. Les cours du brut sont restés tirillés "entre la morosité immédiate et la perception d'un avenir meilleur", a estimé pour sa part Tamas Varga, analyste de PVM, soulignant que le Covid-19 "continue

de se propager", une menace sérieuse pour la demande et les capacités de stockage à très court terme.

Malgré les perspectives que font miroiter les campagnes de vaccinations massives contre le Covid-19, la situation actuelle reste préoccupante, notamment aux Etats-Unis.

Plus de 20 millions de personnes vivant en Californie du Sud sont par exemple de nouveau soumises à un confinement depuis lundi pour alléger la pression sur les hôpitaux.

Avtar Sandu, de Phillip Futures, pointe aussi l'intensification des tensions entre les Etats-Unis et la Chine "comme facteur du recul des prix du brut alors que les Etats-Unis ont annoncé lundi de nouvelles sanctions contre Pékin.

## ETATS-UNIS

## L'administration Trump propose un nouveau plan de relance pour sauver l'économie américaine

L'administration Trump a fait mardi une nouvelle proposition pour un plan d'aide à l'économie américaine, espérant pouvoir débloquer une situation enlisée depuis des mois et mettre d'accord les parlementaires démocrates et républicains qui négocient de nouveau.

"De la part du président (Donald Trump), j'ai présenté une proposition à 916 milliards de dollars", a annoncé mardi en fin de journée le secrétaire au Trésor Steven Mnuchin, dans un communiqué publié sur Twitter.

La proposition a été présentée par le ministre de Donald Trump à la présidente démocrate de la Chambre des représentants Nancy Pelosi, lors d'un entretien mardi en fin de journée.

Le montant est un peu plus élevé que les 908 milliards de dollars proposés récemment par un petit groupe de parlementaires

démocrates et républicains, et qui servait de base aux négociations.

Ces discussions piétinent depuis des mois et avaient récemment repris.

Le futur président Joe Biden avait lui-même insisté sur la nécessité d'aider les ménages les plus vulnérables et les entreprises à sortir de cette situation, et d'éviter que la crise économique actuelle ne s'autalimente.

Il s'agit seulement, pour le président élu, d'un "acompte", avant un vaste plan de relance qui pourrait être présenté rapidement après son entrée à la Maison Blanche, le 20 janvier.

Les discussions menées par les élus du Congrès se heurtent toujours à deux principaux points de désaccord: la protection des entreprises contre certaines poursuites, notamment en cas de contamination d'employés au Covid-19, défendue par les républicains, et une aide aux Etats et aux col-

lectivités locales, réclamée par les démocrates.

La proposition de la Maison Blanche inclut les deux sujets, ce qui pourrait permettre aux deux camps de s'entendre enfin.

La protection juridique prévue concerne également les écoles et universités.

Pour financer cette proposition, la Maison Blanche compte notamment utiliser une enveloppe de 140 milliards de dollars, débloquée mais pas utilisée pour les prêts dits PPP aux petites entreprises, et 429 milliards de dollars de "fonds du Trésor".

Cette offre ne prévoit pas de chèque aux ménages américains, contrairement au premier plan de relance adopté en mars, au début de la pandémie.

Elle tranche toutefois avec les propos, plus tôt dans l'après-midi, du président républicain du Sénat, Mitch McConnell, qui avait suggéré d'approcher rapidement les sujets consen-

## CONSTANTINE

## Plus de 1,95 milliard DA de créances d'électricité et de gaz

Le montant des factures de l'électricité et du gaz impayées par les clients de la Société Algérienne de l'électricité et du gaz (Sadeg) de Constantine depuis le début de l'année 2020 a été évalué à 1,95 milliard de dinars, a annoncé mercredi la concession locale de l'électricité et du gaz.

"Ces créances sont réparties entre 1,60 milliard de dinars détenus auprès des abonnés ordinaires et 3,61 millions de dinars auprès des entreprises du secteur économique", a indiqué à l'APS la responsable de communication auprès de la concession locale de l'électricité et du gaz, Ouahiba Takhris.

Par ailleurs, le montant des factures impayées des administrations et organes publics des différentes communes de la wilaya s'est établi à 8,45 milliards de dinars, a révélé la même responsable, soulignant que les créances du siège de l'assemblée populaire communale (APC) de Constantine s'élèvent à 3,79 millions de dinars, alors que celles du siège de l'APC d'El Khroub ont atteint 2,53 millions de dinars.

La concession de l'électricité et du gaz de Constantine, qui a décidé d'engager des procédures pour récupérer ses créances, notamment auprès de ses clients institutionnels et industriels, était disposée à accorder plusieurs facilités à ses clients pour le recouvrement des dettes à travers les différentes opérations de sensibilisation pour éviter le cumul des factures de consommation d'énergie, ou les campagnes d'information pour les modes de paiement modernes, a fait savoir la même source.

"En tant qu'entreprise citoyenne, la Sadeg a décidé de ne pas recourir à la coupure du courant électrique jusqu'à la fin de la crise sanitaire, cependant les créances détenues auprès des clients ont eu un impact sur la balance financière et la concrétisation des investissements et des nouveaux projets de raccordements aux réseaux d'électricité et du gaz naturel", a soutenu Ouahiba Takhris.

S'agissant de la gestion du réseau de gaz durant l'hiver où le niveau de consommation atteint généralement son pic, Mme Takhris a affirmé que la concession locale de l'électricité et du gaz a pris toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des citoyens durant cette période, notamment à travers le programme de maintenance périodique des infrastructures du réseau et la mobilisation des équipes d'intervention pour la réparation rapide des pannes éventuelles.

## ITPA ORAN

## Formation d'une quinzaine de personnes en aquaponie

L'institut technologique de pêche et d'aquaculture (ITPA) d'Oran a lancé, cette année, une nouvelle formation: à savoir l'aquaponie, qui consiste à cultiver des plantes dans des tubes en plastique (sans terre), irrigué par l'eau provenant de bassins d'élevage de poissons, a-t-on appris du directeur de cet établissement.

Il s'agit d'une pratique d'agriculture urbaine qui permet de cultiver à la fois des plantes et des poissons, qui a un certain succès dans les pays occidentaux et que l'ITPA compte développer dans les années à venir à Oran et la région Ouest du pays, a souligné Lahouari Kouisssem.

Un premier groupe d'une quinzaine de personnes a été formé avant la période marquée par la pandémie de Covid-19 et un deuxième est en cours, a-t-il indiqué, faisant savoir qu'il s'agit d'une formation ouverte au grand public.

Cette pratique d'agriculture permet d'installer de petits jardins ou potagers dans de petits espaces, comme les balcons et les terrasses, où il est possible de cultiver différentes plantes, et même des cultures maraîchères: tomates, fraises, laitue, etc.

L'aquaponie, qui n'exige pas de grands espaces, ni de gros moyens, permet ainsi de cultiver pour la propre consommation des fruits, légumes et autres plantes, a-t-on assuré.

## CITÉS AADL

## A l'écoute des préoccupations des citoyens dans la capitale et à Boumerdes

Les directeurs des projets de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) dans la capitale et à Boumerdes ont effectué des visites à travers certaines cités pour écouter les préoccupations des citoyens et trouver des solutions aux problèmes soulevés quant à l'aménagement des logements, a indiqué l'AADL.

Sur instruction du directeur général de l'AADL, le directeur des projets de Baba Hassen et Douera (Alger) est allé, mardi, à la rencontre de représentants de la cité 2.400 logements (commune de Baba Hassen) pour écouter leurs préoccupations, a précisé l'AADL sur sa page Facebook.

Lors de la rencontre, à laquelle ont assisté des techniciens de l'AADL, des représentants du maître d'œuvre et un représentant de la direction de la gestion immobilière, les représentants de la cité ont fait part de quelques réserves.

Aussi, le directeur des projets AADL de Baba Hassen et Douera a-t-il enjoint à l'entreprise de réalisation de remédier à la situation dans les meilleurs délais.

Qualifiant la rencontre de "fructueuse", les représentants de la cité 2.400 logements de Baba Hassen ont salué le "rôle du directeur général de l'AADL dans l'accélération de la cadence des travaux et la prise en



charge de leurs préoccupations". A Boumerdes, le directeur des projets de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement dans la wilaya a rencontré, lundi, des représentants de la cité 3.000 logements AADL à Khemis El-Khechna. Cette rencontre qui a été suivie d'une visite sur site, a permis d'aborder "les préoccupations soulevées par les représentants des habitants, à savoir l'absence de compteurs de gaz, des problèmes d'alimentation en eau potable dans certains immeubles, ainsi

que les conséquences de l'érosion du sol due aux précipitations".

Au terme de cette rencontre, un PV a été dressé obligeant l'entreprise de réalisation à "livrer le réservoir d'eau potable dans un délai ne dépassant pas une semaine", précise la même source.

Pour sa part, l'AADL s'est engagée à coordonner avec la Société de distribution d'électricité et de gaz (SONELGAZ), à l'effet de prendre en charge les préoccupations des résidents de la cité.

Pour rappel, le Directeur

général du logement au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Anis Bendaoud, avait présidé dimanche passé, une réunion de coordination consacrée à l'état d'avancement des travaux d'aménagement extérieurs de 10 000 logements AADL dans la capitale, dont 3000 logements implantés au site de Baba Hassen et 7000 unités implantées au site de Douéra.

La rencontre a porté sur les modes et moyens à même de relancer les travaux d'aménagement extérieurs dans les sites de Baba Hassen et de Douera, à travers l'accélération du rythme des travaux de raccordement aux voiries (VRD) et leur finalisation dans les délais convenus, en vue de livrer les logements dans les meilleurs délais.

Au terme de cette rencontre, toutes les parties avaient été appelées à honorer leurs engagements et à dépasser tous les obstacles rencontrés sur le terrain.

## EL-OUED

## Sensibilisation sur les dangers d'une mauvaise utilisation du gaz naturel

Une campagne de sensibilisation sur les risques encourus de la mauvaise utilisation du gaz naturel a été lancée dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz, initiatrice).

Lancée en prévision de la période hivernale, cette campagne préventive porte sur des explications et la vulgarisation des conditions techniques d'utilisation de cette énergie et les précautions à prendre par les usagers pour

éviter des victimes du monoxyde de carbone, a expliqué le chargé de communication, Habib Salem.

Devant s'étaler jusqu'au mois de mars prochain, cette campagne, ciblant près de 40.000 familles dans les 23 communes alimentées en gaz naturel, prévoit également des émissions de sensibilisation sur les ondes de la radio locale et les journaux, ainsi que via les réseaux sociaux qui servent également de tribune pour rappeler aussi les mesures préventives contre le coro-

navirus, a-t-il ajouté. D'autres activités de sensibilisation sur les risques encourus de l'agression des installations énergétiques, phénomène en hausse dans la région et source de pertes faramineuses pour l'entreprise et de désagréments (coupures) pour les abonnés, figurent au programme de la campagne.

Cette campagne cible notamment les opérateurs et entreprises de réalisation, les abonnés et les acteurs de la société, selon la même responsable.

## ALPHABÉTISATION

## El Tarf : plus de 4.100 apprenants rejoignent les classes

Pas moins de 4.115 apprenants dont plus de 3.595 femmes ont rejoint mardi les classes d'alphabétisation ouvertes "progressivement" à travers les 24 communes de la wilaya d'El Tarf dans le strict respect du protocole sanitaire lié à la covid-19, a indiqué le directeur de l'antenne locale de l'Office national et d'enseignement pour adultes (ONAEA). Le coup d'envoi de la nouvelle rentrée 2020/2021 a été symbolique en raison de la conjoncture sanitaire actuelle, marquée par la propagation de la pandémie du coronavirus imposant le suivi de mesures préventives pour éviter les éventuelles contaminations par ce virus, a précisé M. Meslem.

Des conseils et autres recommandations dédiées à la prévention et la lutte contre le coronavirus, notamment l'obligation de port de

masque de protection et la distanciation physique ont été prodigués aux premières vagues des apprenants dont l'âge varie entre 40 et plus de 60 ans. Ces effectifs parmi lesquels figurent plus de 600 hommes sont encadrés par un total de 288 enseignants, a ajouté M. Meslem, précisant que les apprenants sont répartis à raison de 10 par salle de classe au lieu de 20 apprenants en période ordinaire et ce, pour préserver leur santé.

Le volume horaire a été lui aussi revu à la baisse, a-t-il indiqué, précisant que l'enseignement est réparti sur six heures par semaine au lieu des 12 heures habituelles.

Tout en se félicitant du "bond qualitatif" enregistré dans la wilaya d'El Tarf, où le taux d'analphabétisme est passé de 23,04% en 2008 à 08,17% en 2020, M. Meslem a

affirmé que ce résultat a été obtenu suite aux efforts continus déployés par l'Etat depuis le lancement en 1998 de la stratégie nationale de lutte contre l'illettrisme.

La même source a, dans ce contexte, fait état des campagnes de sensibilisation qui sillonnent périodiquement les 24 communes de cette wilaya frontalière pour inciter les personnes analphabètes à bénéficier des cours d'alphabétisation dispensés à travers les écoles coraniques, les maisons de jeunes, les mosquées et les centres culturels, pour leur permettre de se libérer du poids de l'illettrisme. Le même responsable a signalé, dans le même sillage, que ces campagnes de sensibilisation, ciblant les zones les plus reculées et enclavées de la wilaya en quête d'apprenants à sensibiliser par le biais du porte à

porte, sont encadrées et animées par des enseignants de l'ONAEA en coordination avec les représentants des mosquées et la société civile. L'année scolaire 2018/2019 a permis, a-t-il rappelé, à 1400 personnes dont 1.200 femmes d'obtenir des attestations d'enseignement de base leur permettant de poursuivre des études à distance ou de s'inscrire dans les centres de formation professionnelle ou encore de créer leurs propres entreprises.

La wilaya d'El Tarf qui comptait en 2008 près de 81000 illettrés, a enregistré une avancée considérable dans le domaine de l'apprentissage grâce aux efforts déployés, ce qui a permis de ramener le nombre d'analphabètes en 2020 à 35000, s'est félicité le directeur de l'ONAEA.

RÉFUGIÉS

**Record de 80 millions de réfugiés et déplacés dans le monde (ONU)**

Le nombre de réfugiés et déplacés dans le monde a dépassé la barre des 80 millions à la mi-2020, un record, en pleine pandémie de Covid-19, a indiqué l'ONU mercredi.

Dans un communiqué, le Haut-Commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Filippo Grandi, a déploré que le monde ait atteint ce "sombre tournant", et averti que la situation allait empirer si "les dirigeants du monde n'arrêtent pas les guerres".

"La communauté internationale ne parvient pas à préserver la paix", a-t-il dit, en soulignant que les déplacements forcés avaient doublé au cours de la dernière décennie.

En début d'année, le nombre de personnes qui avaient été forcées de quitter leur foyer en raison de persécutions, conflits et violations des droits humains, s'élevait à 79,5 millions, et ce chiffre a dépassé les 80 millions à mi-2020, selon un rapport du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Ce nombre de 79,5 millions inclut 45,7 millions de personnes déplacées dans leur pays, 29,6 millions de réfugiés et autres personnes déplacées de force hors de leur pays, et 4,2 millions de



demandeurs d'asile. "Les conflits existants et nouveaux ainsi que le nouveau coronavirus ont eu des conséquences dramatiques sur leur vie en 2020", a indiqué le HCR dans un communiqué. Malgré l'appel urgent lancé en mars par le secrétaire général des Nations unies en faveur d'un cessez-le-feu mondial pendant la

pandémie, les conflits et les persécutions se poursuivent, déplore l'agence onusienne. La violence en Syrie, en République démocratique du Congo, au Mozambique, en Somalie et au Yémen a provoqué de nouveaux déplacements au cours du premier semestre de l'année.

De nouveaux déplacements

importants ont également été enregistrés dans la région du Sahel central en Afrique, où les civils sont soumis à une violence brutale, notamment des viols et des exécutions, selon le HCR.

Le rapport souligne également que certaines des mesures prises pour freiner la propagation du Covid-19 ont rendu plus difficile l'accès des réfugiés à la sécurité. Au plus fort de la première vague de la pandémie en avril, 168 pays avaient fermé totalement ou partiellement leurs frontières, 90 pays ne faisant pas d'exception pour les demandeurs d'asile.

Depuis, avec le soutien et l'expertise du HCR, 111 pays ont trouvé des solutions pour garantir que leur système d'asile soit totalement ou partiellement opérationnel tout en veillant à ce que les mesures nécessaires soient prises pour freiner la propagation du virus.

Malgré ces mesures, les nouvelles demandes d'asile ont diminué d'un tiers par rapport à la même période en 2019.

RÉCHAUFFEMENT DU CLIMAT  
**Vers un réchauffement de 3 degrés (ONU)**



Le monde se dirige toujours vers un réchauffement climatique de plus de 3 C en dépit de la baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES) due à la pandémie de Covid-19, a averti mercredi l'ONU.

Après avoir atteint un record en 2019, les émissions de gaz à effet de serre (GES) vont baisser d'environ 7% en 2020 avec la mise à l'arrêt d'une partie de l'économie mondiale face à la crise sanitaire, mais cela n'aura qu'un effet "négligeable" à long terme sur le changement climatique, selon un rapport du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUME).

A trois jours d'un "sommet ambition climat" qui vise à donner un nouvel élan aux engagements internationaux pour maintenir le réchauffement climatique sous 2 C, et si possible 1,5 C, par rapport à l'ère pré-industrielle, le PNUME sonne à nouveau l'alarme.

Pour garder un espoir de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 C il faudrait réduire les émissions de gaz à effet de serre de 7,6% par an, chaque année de 2020 jusqu'à 2030, selon l'ONU.

Ces émissions augmentaient en moyenne de 1,5% par an sur la dernière décennie, pour atteindre un record en 2019 (59,4 gigatonnes, ou milliards de tonnes, soit +2,6% de plus qu'en 2018).

Mais la pandémie de Covid-19, en mettant à l'arrêt pendant de longs mois une bonne partie de l'économie mondiale et des activités humaines, a entraîné une chute brutale.

Les émissions devraient ainsi baisser d'environ 7% en 2020 pour le CO2, principal gaz à effet de serre (un peu moins pour les autres).

CORONAVIRUS - ÉDUCATION

**Le nombre d'enfants touchés par la fermeture des écoles a augmenté en novembre (Unicef)**

Le nombre d'enfants affectés par la fermeture d'écoles en raison de la pandémie de Covid-19 a grimpé de 38% en novembre dans le monde, a révélé le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Cette situation met à rude épreuve les progrès d'apprentissage et le bien-être de 90 millions d'élèves supplémentaires dans le monde, selon la même source.

Dans un communiqué publié lundi soir, l'Unicef a mis en garde contre les dommages continus à l'apprentissage des enfants et à leur bien-être. Selon les données recueillies par l'agence onusienne, les salles de classe de près d'un écolier sur cinq dans le monde - soit 320 millions - étaient fermées au 1er décembre, soit une augmentation de près de 90 millions en un mois.

En revanche, le mois d'octobre a vu le nombre d'écoliers touchés par la fermeture d'écoles diminuer de près de trois fois.

"Malgré tout ce que nous avons appris sur

la Covid-19, le rôle des écoles dans la transmission communautaire et les mesures que nous pouvons prendre pour assurer la sécurité des enfants à l'école, nous allons dans la mauvaise direction et y allons très rapidement", déplore Robert Jenkins, le responsable de l'éducation de l'Unicef.

"Les preuves montrent que les écoles ne sont pas les principaux moteurs de cette pandémie.

Pourtant, nous assistons à une tendance alarmante selon laquelle les gouvernements ferment à nouveau les écoles comme premier recours plutôt que comme dernier recours", explique M. Jenkins.

Alors que des millions d'enfants sont privés de leurs salles de classe depuis plus de neuf mois, et que beaucoup d'autres revivent le bouleversement des fermetures, l'Unicef craint que trop d'écoles ne ferment inutilement leurs portes et que l'accent n'ait pas été suffisamment mis sur la prise des

mesures nécessaires pour protéger les établissements scolaires de la Covid-19.

Une étude mondiale récente utilisant des données de 191 pays n'a montré aucune association entre le statut scolaire et les taux d'infection à la Covid-19 dans les communautés.

Avec peu de preuves que les écoles contribuent à des taux plus élevés de transmission, l'Unicef exhorte les gouvernements à donner la priorité à la réouverture des écoles et à prendre toutes les mesures possibles pour les rendre aussi sûres que possible.

Les plans de réouverture des écoles doivent inclure l'élargissement de l'accès à l'éducation, y compris l'apprentissage à distance, en particulier pour les groupes marginalisés, souligne l'agence onusienne, insistant également pour que les systèmes éducatifs soient également adaptés et construits pour résister aux crises futures.

ALLEMAGNE

**Une fillette, victime d'un rapt, retrouvée vivante dans une rivière**

Deux joggeurs ont sauvé de la noyade à Halle-sur-Saale, dans l'est de l'Allemagne, une fillette de six ans dont les parents venaient de signaler la disparition et qui a été vue en train d'être portée par un homme jusqu'à la rivière, a indiqué mardi la police.

L'homme est recherché par la police, qui a diffusé deux dessins réalisés d'après les descrip-

tions de témoins. Ces derniers ont vu l'homme "transportant la fillette dans ses bras" dans le centre de la ville dimanche matin. Le parquet a ouvert une enquête.

La police suspecte un enlèvement, selon le quotidien à grand tirage Bild.

Les parents "ne sont pas soupçonnés", a précisé au journal le procureur Klaus

Weichmann. Les parents, qui habitent dans le centre-ville, ont signalé la disparition de leur fille de leur domicile vers 07H30. Plusieurs personnes ont dit avoir vu un homme, entre 20 et 40 ans, vêtu d'un manteau de couleur sombre et portant la fillette sur plusieurs centaines de mètres dans les rues, et le long de la place du marché jusqu'au rivage de la Saale. L'enfant por-

taut un pyjama gris-beige et des chaussettes violettes.

Vers 08H30, deux joggeurs ont entendu des pleurs en provenance de la rivière et sorti la fillette de l'eau froide, a indiqué la police à Bild.

La fillette, transportée à l'hôpital, "va bien compte-tenu des circonstances", a déclaré un porte-parole du parquet, à l'agence de presse DPA.

FRANCE

**Un hélicoptère s'écrase ans le sud-est de la France : 5 morts et un blessé (médias)**

Un hélicoptère s'est écrasé mardi soir avec six personnes à bord en Savoie, dans le sud-est de la France, faisant cinq morts et un blessé, selon le dernier bilan publié par des médias locaux.

Le président français Emmanuel Macron a confirmé mardi sur Twitter que "ce soir en Savoie, 3 membres du Secours aérien français et 2 CRS Alpes ont succombé à un crash d'hélicoptère. Une personne, blessée, se bat

pour vivre (...)". L'accident est survenu dans la commune de Bonvillard en Savoie, à 1.800 mètres d'altitude, a rapporté BFMTV.

Dans son premier communiqué, la préfecture locale indiquait que l'alerte avait été donnée aux alentours de 19h10 (18H10 GMT) "par le pilote de l'hélicoptère qui est parvenu à s'éjecter".

"Le pilote blessé est en hypothermie et immobilisé

car blessé à la jambe. Il s'agit d'un hélicoptère EC-135. Un instructeur, un pilote en formation, deux treuillistes et deux CRS se trouvaient à bord ce soir car ils effectuaient un exercice", selon BFMTV. Les recherches sont en cours, alors que la préfecture locale a déclenché le plan de sauvetage aéro-terrestre et activé le centre opérationnel départemental.

## CONSTANTINE Plus de 185 millions DA pour l'acquisition d'équipements médicaux et chirurgicaux



La wilaya de Constantine a bénéficié de plusieurs opérations d'acquisition d'équipements médicaux et chirurgicaux pour un investissement public de plus de 185 millions de dinars, a-t-on appris mardi auprès de la Direction locale de la santé et de la population (DSP).

Il s'agit de l'acquisition d'équipements de laboratoires au profit des différents établissements publics de santé en vue de consolider la couverture sanitaire dans le domaine de l'exploration et diagnostic médicaux, pour un financement de 80 millions DA, a souligné la même source, faisant état de l'acquisition dans ce cadre d'automate de biochimie, d'hématologie, d'hémoglobine glyquée et d'autoclave pour laboratoires, entre autres.

L'acquisition d'un scanner au profit de l'établissements hospitalier 240 lits de la commune de Didouche Mourad pour un investissement de plus de 40 millions de dinars figure également parmi les opérations dont a bénéficié le secteur local de la santé en matière de renforcement de ses capacités logistiques, a indiqué la même source.

Aussi, un budget de 11 millions de dinars a été mobilisé pour l'acquisition d'un équipement de chirurgie laparoscopie au profit de l'établissement public hospitalier (EPH) de la circonscription administrative Ali Mendjeli, a ajouté la même source, relevant l'importance de ce matériel de pointe dans l'amélioration des services médicaux offerts aux habitants de cette région.

La même source a fait également part de l'acquisition d'équipements médicaux pour la chirurgie dentaire et divers soins d'urgences pour 6 millions DA.

Les procédures administratives étaient en cours d'achèvement pour permettre l'acquisition d'un appareil de rayon-X pour un coût approximatif de 14 millions de dinars, a précisé la même source.

Un doppler couleur et un appareil multi-sonde entre autres ont été acquis au profit de l'établissement hospitalier de Didouche Mourad pour un coût de 3 millions DA, selon la même source.

Les services de la DSP ont, en outre, fait part de la dotation de l'établissements public hospitalier (EPH) d'El Khroub d'un échodoppler cardio-vasculaire alors que l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) Erriad s'est vu attribuer un échocardiographe doppler.

## 598 nouveaux cas, 508 guérisons et 15 décès

Cinq cent quatre vingt dix-huit (598) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 508 guérisons et 15 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mercredi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 90014 dont 598 nouveaux cas, soit 1,4 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2554 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 58146, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 14 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, entre 1 et 9 cas, 16 autres n'ont enregistré aucun cas, alors que 18 wilayas ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 42 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de



tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

## CORONAVIRUS - PRÉVENTION

### "Nécessaire intensification de la coopération et de la solidarité internationale pour faire face aux effets de la Covid-19"

Le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Abdallah Mounji a mis l'accent, mardi, sur l'impérative intensification de la coopération et de la solidarité internationale pour faire face aux effets sans précédent de la pandémie de la Covid-19, rappelant l'approche de l'Algérie prônant l'établissement d'un partenariat mondial global dans ce sens.

Dans une allocution à l'ouverture d'une conférence virtuelle avec l'Académie nationale chinoise de la gouvernance (CNGA) sur le "rôle des autorités locales dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19", M. Mounji a insisté sur la nécessité d'intensifier la coopération et la solidarité internationale pour faire face à la pandémie et à ses effets sans précédent sur tous les plans socioéconomiques, rappelant que l'Algérie avait appelé à l'établissement d'un partenariat mondial "global" pour vaincre cette pandémie.

Indiquant que cette question figure parmi les principaux points de cette rencontre algéro-chinoise, M. Mounji a souligné que les différents aspects de la coopération et de la solidarité entre les deux pays ont été "un exemple à suivre" durant cette période.

Cette rencontre constitue "un message pour poursuivre l'action et l'édification en dépit des conditions difficiles", a ajouté le responsable.

Même si l'agenda de partenariat "intense et qualitatif" prévu entre les deux parties pour cette année n'a pu être exécuté, "des résultats importants ont été tout de même accomplis, dont la reprise des activités de la recherche commune, lancées fin 2019 et qui seront bientôt achevés entre les deux parties à distance avant fin 2020", a-t-il précisé.

Il s'agit d'études pour tirer profit de l'expérience chinoise dans les domaines du développement économique régional et de renforcer les capacités de la recherche et de la formation des fonctionnaires et des cadres d'un point de vue stratégique.

A ce propos, le SG de l'Intérieur a mis en valeur la densité et la qualité du partenariat algéro-chinois, qualifié d'"exceptionnel et inédit", en ce sens que 160 cadres supérieurs ont bénéficié d'une formation au sein de cette académie, et 420 autres ont été formés en Algérie. Les deux parties continuent,

ainsi, à chercher de nouveaux moyens de partenariat "avec plus de qualité et de valeur ajoutée", aussi bien pour la réalisation de projet de recherche, qu'en matière de projets futurs à l'instar de "l'académie sino-algérienne de gouvernance : la ceinture et la route", dont les préparatifs ont débuté sous le double égide du ministère des Affaires étrangères et l'Agence Chinoise de Coopération Internationale pour le Développement (CIDCA), a-t-il rappelé.

Dans ce contexte, M. Mounji a mis l'accent sur "la valeur scientifique et la grande importance" de cette conférence, de par la thématique et du niveau des intervenants prêts à partager leur expérience en termes de gestion de la conjoncture pandémique exceptionnelle.

Cette rencontre constitue également une occasion d'évaluer et d'échanger les expériences des deux pays en matière de gestion de l'épidémie, a-t-il souligné, citant l'expérience chinoise "leader et exceptionnelle dans la maîtrise rapide de la situation à l'aide de moyens techniques modernes", ou encore l'expérience de l'Algérie qui "a saisi, depuis l'apparition des premiers cas positifs, la gravité de cette menace sanitaire".

Le SG a rappelé, dans ce sens, que l'Algérie a été parmi les premiers pays à prendre d'importantes dispositions préventives, en impliquant les wilayas, notamment la fermeture des frontières, la consolidation des moyens de prévention sanitaire, la mise en place d'un dispositif de confinement adapté et des protocoles sanitaires garantissant la continuité des différentes activités, socioéconomiques et pédagogiques.

Se félicitant de la présence de représentants de la circonscription qui avait envoyé la première délégation médicale chinoise en Algérie au lendemain de l'indépendance, M. Mounji a salué "la halte solidaire" de la Chine aux côtés du peuple algérien, la solidarité et la communion qui "se poursuivent jusqu'à présent et se cristallisent en partenariat stratégique global et encore plus soutenu après l'adhésion de l'Algérie à l'initiative de la Ceinture et la Route".

A noter que la conférence a vu la participation des wilayas les plus touchées par la pandémie, la wilaya de Blida ayant été choisie comme échantillon, en raison de sa situation relativement similaire à l'expérience de la pro-

vince chinoise de Hubei, première province touchée par la pandémie. Dans ce cadre, le wali de Blida, Kamel Nouicer a passé en revue l'approche nationale globale adoptée pour faire face à la pandémie de Covid-19, une approche couronnée de succès, selon lui, "grâce au travail intensif et continu des différentes structures de direction" et "à la qualité et la pertinence des décisions prises".

Plus précis, il a indiqué que cette démarche repose dans son volet scientifique sur l'association des spécialistes dans l'orientation de l'action des pouvoirs publics, la mise en place du Comité national de suivi, et la définition du protocole sanitaire proposé aux patients au niveau des établissements hospitaliers, ainsi que le suivi de l'évolution de la situation sanitaire au niveau national.

Pour ce qui est du volet organisationnel, le wali de Blida a fait état de la publication de 20 décrets exécutifs sur des mesures de prévention et de lutte contre la propagation de la pandémie du Coronavirus, et d'autres visant à les valoriser, avec la prorogation de la mesure de confinement partiel à domicile.

Il a été question, dans le même cadre, de la publication d'une série de textes réglementaires établissant des primes exceptionnelles au profit des personnels de la santé, de certaines catégories d'employés des collectivités locales et des établissements publics y relevant, en sus des travailleurs mobilisés dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la propagation de la pandémie.

Par ailleurs, des mesures exceptionnelles ont été prises à l'effet de faciliter l'approvisionnement du marché national en produits pharmaceutiques, fournitures médicales et matériels de détection afin de faire face au virus.

Entre autre mesures prises, M. Nouicer a rappelé les modalités permettant au Trésor public de continuer à prendre en charge, à titre exceptionnel, la réduction du taux d'intérêt sur les crédits octroyés par les banques et les institutions financières aux entreprises et particuliers confrontés à des difficultés en raison de la pandémie.

Et de mettre en avant le principe de décentralisation sur lequel repose cette approche en confiant la mise en œuvre de nombreuses tâches aux collectivités locales, car étant "le prolongement structurel de la cellule nationale".

# PANDEMIÉ DE CORONAVIRUS

## BILAN DANS LE MONDE

### Au moins 1.557.814 mort

La pandémie de Covid-19 a fait au moins 1.557.814 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles mercredi.

Plus de 68.208.890 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 43.341.000 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de mardi, 12.364 nouveaux décès et 657.185 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 2.496 nouveaux morts, le Brésil (842) et la France (831). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 286.338 décès pour 15.172.602 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 5.786.915 personnes ont été déclarées



guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 178.159 morts et 6.674.999 cas, l'Inde avec 141.360 morts (9.735.850 cas), le Mexique avec 110.874 morts

(1493.255 cas), et le Royaume-Uni avec 62.033 morts (1.750.241 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par

rapport à sa population, avec 151 décès pour 100.000 habitants, suivie par le Pérou (110), l'Italie (101), l'Espagne (100).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient mercredi à 11H00 GMT 462.362 décès pour 13.637.455 cas, l'Europe 436.498 décès (20.258.097 cas), les Etats-Unis et le Canada 299.174 décès (15.599.140 cas), l'Asie 201.825 décès (12.857.823 cas), le Moyen-Orient 82.492 décès (3.537.249 cas), l'Afrique 54.521 décès (2.288.663 cas), et l'Océanie 942 décès (30.469 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des médias auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

## JORDANIE

### Premier hôpital de campagne face à une hausse des cas d'infection

La Jordanie vient d'ouvrir le premier des trois hôpitaux de campagne prévus pour prendre en charge des malades du Covid-19 face à la saturation des centres de santé confrontés à une forte hausse des cas d'infection au nouveau coronavirus. L'hôpital a accueilli ses premiers patients lundi, a déclaré le directeur général par intérim des services médicaux du royaume, le général de brigade Nidal Khasawneh, cité par des médias locaux.

Doté de 300 lits dont 48 pour les cas critiques et 12 pour les infections moyennes, l'établissement de 5.200 m<sup>2</sup> a été construit en deux semaines dans la province de Zarqa (nord), à une vingtaine de kilomètres de la capitale Amman. Deux autres hôpitaux de campagne pour patients du Covid-19 doivent également ouvrir dans le centre et le sud du pays, a indiqué il y a un mois Ali al-Ayed, porte-parole du gouvernement.

Les trois établissements doivent avoir une capacité de plus de 1.000 lits, dont 180 en soins intensifs. Des hôpitaux privés ont été mobilisés en novembre pour soigner des patients transférés par des établissements publics saturés.

"La courbe des cas d'infection est stable mais nous nous trouvons toujours au cœur de la bataille", a déclaré lundi Nazir Obeidat, ministre de la Santé.

La Jordanie a recensé 3.980 nouveaux cas d'infection au coronavirus lundi, soit 1.404 cas de plus que le total de la veille.

Depuis le début de l'épidémie, le pays a enregistré plus de 244.000 cas dont 3.116 décès, selon les derniers chiffres officiels publiés lundi. Près de 1.700 patients sont actuellement hospitalisés, dont 403 en soins intensifs.

Pour tenter d'arrêter la propagation du virus, les autorités ont imposé un couvre-feu sanitaire de 22H00 (20H00 GMT) à 06H00.

Le vendredi, cette interdiction de sortie s'applique toute la journée.

Les établissements scolaires et universitaires restent fermés--l'enseignement se fait par internet-- et les rassemblements pour les mariages et les funérailles sont interdits.

Les lieux de loisir, les piscines, les salles de cinéma sont fermés.

Un responsable du ministère de la Santé, Waël al-Hayajné, a espéré dimanche que le royaume pourra recevoir les premières doses de vaccins au premier trimestre 2021.

Le plan des autorités est de vacciner environ le quart des 10 millions d'habitants.

## CHILI

### Le nombre de cas de COVID-19 dépasse 563.500, le nombre de morts atteint 15.680

Le Chili a annoncé mardi que 563.534 personnes avaient été diagnostiquées positives au nouveau coronavirus (COVID-19) depuis l'apparition de la maladie dans ce pays, et que 15.680 d'entre elles étaient décédées en conséquence. Au cours des dernières 24 heures, les dépistages ont révélé 1.389 nouveaux cas de COVID-19 tandis que 17 patients sont décédés de la maladie, selon le ministère de la Santé.

En raison de l'augmentation du nombre d'infections ces derniers jours, les autorités ont décidé de remettre en vigueur le confinement partiel dans la capitale Santiago et dans son agglomération, avec effet à partir de jeudi.

Ce confinement partiel signifie que les entreprises non essentielles doivent fermer les week-ends, que seuls les restaurants proposant des dîners en extérieur seront autorisés à fonctionner, et que les voyages entre régions sont provisoirement interdits.

Le gouvernement prévoit une seconde vague d'infections du COVID-19 en janvier, avec 3.000 à 9.000 nouveaux cas par jour.

AP3

## ARGENTINE

### La barre des 40.000 morts du Covid-19 franchie

L'Argentine a franchi mardi la barre des 40.000 morts du Covid-19, avec 40.009 décès pour 1,5 million de cas depuis le début de la pandémie, a annoncé le ministère argentin de la Santé. Au cours des dernières 24 heures, le pays a enregistré 121 décès et 3.610 nouveaux cas, atteignant ainsi 1.469.906 cas dont 1,3 million de personnes guéries. Le taux de mortalité de l'épi-

démie en Argentine est l'une des plus élevées au monde. La situation s'est quelque peu améliorée ces dernières semaines, permettant une sortie du confinement.

Le pays s'est ouvert à nouveau au tourisme, mais en imposant des conditions, dont des tests au départ des pays d'origine et à l'arrivée à Buenos Aires.

## ETATS-UNIS

### Près de 220.000 nouvelles infections au Covid-19 en 24H (Johns Hopkins)

Les Etats-Unis ont recensé mardi près de 220.000 nouvelles infections au Covid-19 en 24H, un niveau frôlant les records enregistrés ces derniers jours dans le pays, selon les données de l'université Johns Hopkins, qui font référence. Le pays a dans le même temps déploré près de 2.500 morts liées à la maladie, d'après un relevé effectué chaque jour à 20H30 locales par l'AFP des chiffres de l'université, actualisés en continu. Les autorités sanitaires américaines s'attendaient à cette flambée après le voyage de millions d'Américains à l'occasion de la fête de Thanksgiving il y a 10 jours, malgré les appels à rester chez soi.

Plus de 100.000 personnes sont actuellement hospitalisées dans la première puissance économique mondiale pour cause de Covid-19.

Les Américains, confrontés à un rebond spectaculaire de l'épidémie depuis plusieurs semaines, s'accrochent à l'espoir

de la distribution imminente d'un vaccin dans le pays.

Celui fabriqué par les laboratoires Pfizer/BioNTech pourrait être autorisé dans les tout prochains jours, et le vaccin de Moderna dès la semaine prochaine. Au total, plus de 15 millions de personnes ont contracté le Covid-19 aux Etats-Unis depuis le début de la pandémie.

Plus de 286.000 personnes y sont décédées des suites de la maladie.

### Trump signe un décret pour prioriser la livraison de vaccins aux Etats-Unis avant l'exportation

Le président américain Donald Trump a signé mardi un décret qui donnera selon lui la priorité aux livraisons de vaccins aux Etats-Unis avant l'exportation, soulignant la crainte que le pays manque de doses après la phase initiale de vaccination.

Le décret fera en sorte "que le gouvernement américain donne la priorité à la vaccination des citoyens américains, avant d'envoyer les vaccins à d'autres pays", selon lui, alors que Pfizer/BioNTech, dont le

vaccin pourrait être autorisé dans les tout prochains jours, n'a qu'un contrat portant sur 100 millions de doses avec les Etats-Unis. Moderna, dont le vaccin pourrait être autorisé dès la fin de la semaine prochaine, a également promis 100 millions de doses. Chaque contrat inclut des options pour des doses supplémentaires, mais le délai à activer ces clauses pourrait décaler de plusieurs mois la livraison.

Il y a plus de 330 millions d'Américains, et le gouverne-

ment affirme pouvoir tenir son objectif de leur offrir à tous un vaccin d'ici avril. Les deux fabricants ont des usines aux Etats-Unis et en Europe, et des lois existent qui permettraient en théorie au gouvernement de préempter la production qui en sort, comme le Defense Production Act. Le texte du décret que M. Trump a signé devant les caméras mardi, lors d'un "sommet vaccinal" à la Maison Blanche, n'a pas été rendu public dans l'immédiat. "Si nécessaire, nous invoque-

rons le Defense Production Act. Nous ne pensons pas que ce sera nécessaire", a ajouté le président. Deux autres vaccins très avancés dans les essais cliniques pourraient en effet être autorisés au début de l'année et garantir l'approvisionnement américain: celui en deux doses d'AstraZeneca/Oxford (dont Washington a commandé 500 millions de doses), et celui en une seule dose de l'Américain Johnson & Johnson, dont les Etats-Unis attendent 100 millions de doses.

### Biden exhorte le Congrès à financer au plus vite la vaccination

Le président élu des Etats-Unis Joe Biden a averti mardi que si le Congrès ne parvenait pas rapidement à un accord financier pour lutter contre la pandémie, la campagne de vaccination contre le nouveau coronavirus risquait de ralentir, voire de s'arrêter. "Sans action urgente de la part du Congrès ce mois-ci, (...) il y a une réelle possibilité qu'après une première campagne de vaccination, ces efforts ralentissent et s'arrêtent", a déclaré le démocrate.

Joe Biden, 78 ans, présentait à Wilmington, dans le Delaware, son futur ministre de la Santé Xavier Becerra et l'équipe qui sera chargée de lutter contre la pandémie lorsqu'il succédera à Donald Trump le 20 janvier. Le président élu a pro-

mis de suivre trois grands axes de lutte contre le Covid-19 à son arrivée à la Maison Blanche, déterminés en consultation avec le Dr. Anthony Fauci, qui sera son conseiller principal sur la crise sanitaire.

Dans les 100 premiers jours de son mandat, Joe Biden ordonnera le port du masque dans les lieux sur lesquels il a autorité -- les bâtiments fédéraux, les trains, avions et bus assurant les transports entre Etats américains -- tout en poussant les gouverneurs et maires à faire de même. En 100 jours également, il a prévu l'injection de 100 millions de doses de vaccins et promis "la campagne de vaccination la plus efficace de l'histoire américaine". Les vaccins de Pfizer et Moderna se prennent en deux doses.

L'équipe du président sortant Donald Trump a prévu d'avoir vacciné 100 millions de personnes d'ici mars 2021. Dans un troisième volet, Joe Biden a prévu de faire du retour des enfants à l'école une "priorité nationale". Là aussi, l'aide financière du Congrès sera cruciale. S'il est confirmé par le Sénat, Xavier Becerra, 62 ans, aujourd'hui procureur général de Californie, deviendra le premier Hispanique à la tête du ministère de la Santé.

Elu pendant plus de deux décennies à la Chambre des représentants, il avait vigoureusement défendu la réforme de l'assurance santé de Barack Obama.

Très populaire, Anthony Fauci est lui intervenu par visioconférence.

# PSYCHOTHÉRAPIE POUR QUOI FAIRE ?

*Anxiété, stress, phobie, manque de confiance en soi... autant de symptômes qui peuvent être vaincus par une psychothérapie. Mais pas facile de s'y retrouver dans la jungle psy. On vous aide à y voir plus clair !*

Aujourd'hui, les ouvrages, les articles et les émissions sur la psychologie fleurissent. Une démocratisation qui a fait voler en éclat l'idée reçue : les psys, c'est pour les fous ! Reste que lorsque l'on entre dans cette galaxie, on s'y perd un peu... Il existerait entre 250 et 300 formes de psychothérapies, dont à peine une vingtaine clairement identifiées.

## À CHACUN SON PSY

Pourquoi aller consulter ? Parce que l'on a une souffrance intime dont on ne parvient pas à se défaire. Étape suivante : le choix d'une psychothérapie. Certaines sont particulièrement indiquées pour soulager des souffrances spécifiques : ainsi les thérapies cognitives et comportementales, pour l'anxiété, le stress, les phobies... Mais choisir une psychothérapie se fait aussi selon sa personnalité et son ressenti. Vous êtes déconnecté de vos sensations et peu enclins à vous plonger dans le passé ? Une approche psychocorporelle (hypnose, sophrologie...), associant le corps et l'esprit. Vous êtes à l'aise avec le langage verbal et souhaitez revivifier votre enfance ? Une approche psychanalytique semble plus appropriée.

Bonne nouvelle pour les indécis : "Par-delà les différents courants, la réussite d'une psychothérapie repose en grande partie sur la qualité de la relation thérapeutique", précise Jean-Luc Colla, psycho-praticien en sophrologie existentielle et vice-président de la Fédération française de psychothérapie et de psychanalyse. Attention ! Ce n'est pas parce que votre amie vous vante les mérites de son psy qu'il vous conviendra. Lors des premières séances, posez-vous les bonnes questions : ce psy est-il dans l'écoute et l'empathie ? Est-ce que je me sens en sécurité et à l'aise avec lui ? Faites confiance à votre petite voix intérieure. Et si le courant ne passe pas, ne vous découragez pas, trouver le bon psy prend parfois un peu de temps...

## JE DÉPASSÉ LE SYNDROME DE L'IMPOSTEUR

Peut-être êtes-vous de celles qui pensent ne pas mériter les succès et les attribuent à des circonstances extérieures, comme la chance ou les relations ? De celles qui craignent que leur supposée imposture ne finisse par éclater au grand jour ? Vous pourriez



être atteinte du syndrome de l'imposteur, qui touche également les femmes bardees de diplômées ! "Ces symptômes témoignent d'une faible estime de soi. Ils s'accompagnent d'anxiété, voire de honte", explique Rodolphe Oppenheimer, psychanalyste. Lors des séances, le psychothérapeute va vous ancrer dans la réalité des faits. Par exemple : vous affirmez que vous êtes nul en réunion ? Il vous demandera de lui donner les preuves qui portent à croire que vous avez réussi et celles qui peuvent laisser penser que vous avez tout raté... Vous travaillez aussi sur la gestion de la procrastination ainsi que sur l'affirmation de soi...

## JE REBONDIS APRÈS UNE ÉPREUVE

Divorce, maladie grave, perte d'emploi... Les événements de vie difficiles nous interpellent sur notre capacité de résister, c'est-à-dire notre faculté à rebondir après une épreuve. Certes, nous ne sommes pas toutes à égalité sur ce plan. D'autant que, parfois, à la souffrance actuelle vient s'ajouter une souffrance du passé réveillée par la première. Par exemple, un divorce subi peut réactiver un sentiment d'abandon vécu dans l'enfance (parents trop peu présents...). "La psychothérapie, en reliant le présent avec le passé, et en soignant les blessures de ce dernier, permet une mise à distance de l'événement douloureux", explique Martine Samama Levy, psycho-praticienne. Votre identité va s'en trouver renforcée et, tel un chêne, vous deviendrez ainsi ca-

vable de traverser des intempéries sans pour autant être déracinée...

## JE ME DÉBARRASSE DE MES PHOBIES

Arachnophobie, claustrophobie... les phobies sont nombreuses. À l'extrême, elles entraînent un évitement qui peut être très handicapant et qui peut vous gâcher la vie. "Les thérapies cognitives et comportementales (TCC), qui s'appuient désormais sur la réalité virtuelle, offrent une immersion progressive dans la situation redoutée", expose Rodolphe Oppenheimer. La phobie des avions, par exemple.

"L'idée de vous retrouver dans un avion vous donne des sueurs froides ? Dotée d'un casque virtuel, vous entrez d'abord dans le couloir qui y mène, puis dans la cabine. On vous donne des outils pour mieux gérer votre stress (exercices de respiration...). Au début, l'avion est vide, le sas ne se ferme pas et vous êtes libre de quitter l'appareil... Au fil des séances, l'environnement se complexifie : les passagers sont plus nombreux, le sas se ferme... et à un moment donné, l'avion décolle !".

Je fais les bons choix amoureux. Marre de toujours attirer le même genre de partenaires, alors que vous pensez tout mettre en œuvre pour les éviter ? Pas si simple ! Car la rencontre amoureuse est avant tout téléguidée à notre insu par notre inconscient ! Vous pensiez choisir votre amoureux (amoureuse) alors qu'en réalité, vous reproduisez certains schémas de votre passé.

Exemple : enfant, vous avez été

dévalorisé par votre père. "Vous jetterez votre dévolu sur un homme dans les yeux duquel vous vous sentez quelqu'un de bien", déclare Martine Samama Levy. Mais une fois encore, la relation va peu à peu se transformer et vous subirez de nouvelles dévalorisations. "La psychothérapie vous permettra de faire le lien entre votre passé et votre présent, et de revisiter votre enfance sous l'angle de la relation edipienne (triangulation père/mère/enfant).

## JE ME LIBÈRE DE MES SOMATISATIONS

Lorsque nous ne parvenons pas à poser des mots sur notre souffrance psychique, notre corps peut alors s'exprimer à notre place. C'est un langage qui nous cloue sur place, un ventre douloureux... liste non exhaustive ! "Le lieu et le type de somatisation dépendront tout à la fois de vos zones de fragilité physiologiques (organes, dos, peau...) et de la nature de votre état émotionnel (colère, tristesse, honte...)", précise Martine Samama Levy. La psychothérapie vous aidera à poser les bonnes questions. Ces douleurs de dos me parlent-elles de cette situation où de cette personne que je supporte quotidiennement ? En ai-je "plein le dos" ? Elle permettra d'établir des liens entre votre vécu émotionnel et vos symptômes.

## UNE PSYCHOTHÉRAPIE ÇA COÛTE COMBIEN ?

Entre 50 et 100 € en séance suivant les psys et les régions (tarifs plus élevés en région parisienne qu'en province). Accompagnement

gratuit dans certains centres hospitaliers et dans les centres médico-psychologiques (CMP).

## À qui s'adresser ?

Un psychothérapeute Il est formé à une ou plusieurs techniques de psychothérapie (comportementale, psychocorporelle...). L'usage du titre est réglementé depuis août 2009. Il est réservé aux psychologues cliniciens (titulaires d'un master 2 de psychologie clinique), aux médecins généralistes, aux médecins psychiatres ainsi qu'aux psychanalystes (thérapeutes qui s'appuient sur les théories analytiques). Les psychothérapeutes sont inscrits sur le registre des Agences régionales de santé (ARS).

Réseau des psychothérapeutes de France : [www.reseau psychotherapeutes](http://www.reseau psychotherapeutes)

## UN PSYCHOPRATICIEN

Il est lui aussi formé à une ou plusieurs méthodes spécifiques. L'usage du titre n'est pour l'heure pas réglementé. C'est pourquoi la Fédération française de psychothérapie et psychanalyse (FF2P) se mobilise pour la reconnaissance de ce métier.

Annuaire des psychothérapeutes et psychopraticiens certifiés : [www.ff2p.fr](http://www.ff2p.fr)

## Les grands courants en psychothérapie

Les approches analytiques Elles s'appuient sur les mêmes concepts que la psychanalyse (libre association d'idées, exploration de l'inconscient au travers des rêves, des lapsus...), mais leur cadre est plus souple (thérapies moins longues, séances en face-à-face...).

## Les thérapies cognitives et comportementales (TCC)

Elles visent à modifier les comportements et cognitions (pensées) erronées.

## Les psychothérapies humanistes et les thérapies psychocorporelles

Elles prennent en charge l'être dans sa globalité et visent à trouver en soi la force nécessaire à son accomplissement personnel. Exemples : hypnose ericksonienne, Gestalt-thérapie...

## Les approches systémiques

Elles postulent que les difficultés sont liées à l'interaction entre l'individu et son environnement. Exemple : les thérapies familiales pour dénouer des conflits, des non-dits...

## La psychothérapie soulage le syndrome de l'intestin irritable

Suivre une psychothérapie serait efficace pour calmer le syndrome de l'intestin irritable (SII) sur le long terme. Exit les maux de ventre. Selon une nouvelle étude parue dans le *Journal Clinical Gastroenterology and Hepatology*, les psychothérapies seraient efficaces pour soulager les symptômes du syndrome de l'intestin irritable (SII) sur le long terme. Ce trouble digestif est très inconfortable par ses symptômes : les douleurs au ventre peuvent s'accompagner de diarrhées, de ballonnements, de spasmes, de gaz et de constipation. Handicapées souvent dans leur vie quotidienne, les personnes touchées subissent souvent un stress qui aggrave les symptômes, créant un cercle vicieux. Pour la première fois, des travaux démontrent les bénéfices d'une psychothérapie pour atténuer les symptômes du SII. Que ce soit par le biais de la relaxation, de l'hypnose, de la thérapie cognitive-comportementale (TCC) ou par la psychothérapie classique, ces différentes prises en charge psychologiques parviennent à débloquer les nœuds mentaux associés aux symptômes physiques de l'intestin irritable. Même des séances de relaxation en ligne ont aidé à soulager les symptômes des patients concernés. Ces observations sont tirées de 41 essais cliniques réalisés dans différents pays sur 2200 patients au total.

Les psychothérapies analysées ont toutes eu un effet bénéfique durable sur les patients (de 6 à 12 mois après le traitement).

Lynn S. Walker, auteur principal de l'étude et médecin au Vanderbilt University Medical Center (États-Unis), se félicite de cette découverte qui pourrait bénéficier aux nombreuses personnes concernées par ce syndrome (environ 5 % des Français).

« Les symptômes gastro-intestinaux peuvent augmenter le stress et l'anxiété, qui peuvent augmenter la gravité des symptômes. C'est un cycle vicieux que les psychothérapies peuvent aider à casser », ajoute le Dr Kelsey Laird du Vanderbilt University Medical Center, cité par la Libre Belgique.

# PSYCHOTHÉRAPIE : LES SÉANCES MATINALES PLUS EFFICACES ?

*Les phobies et l'anxiété se traitent par psychothérapie. Des chercheurs ont montré que le cortisol, une hormone potentialise les effets de cette thérapie. Or il est plus élevé dans le corps le matin, ce qui plaide en faveur de séances matinales.*

Quand faut-il prévoir les séances de psychothérapie ? Selon des chercheurs de l'université de Dallas aux États-Unis, il faudrait privilégier le matin, moment où le cortisol est au plus haut dans le corps. Cette hormone déculpérait en effet l'efficacité de la thérapie. Les chercheurs avaient montré dans leur précédente étude que le cortisol était naturellement à son niveau le plus haut le matin. Leur étude parue dans la revue *Psychoneuroendocrinology* s'est donc attelée à vérifier si ce moment était propice aux séances de psychothérapie.

## DÉSAPPRENDRE LA PEUR

Pour cela, ils ont analysé les sessions de 24 personnes atteintes de troubles anxieux et d'agoraphobie, une peur d'avoir peur. Celle-ci se traduit par une sensation de panique, de prise au piège et d'impuissance.



Ces pathologies se soignent grâce à la thérapie d'exposition qui « éteint » progressivement la peur dans le cerveau. Les participants ont suivi une séance hebdomadaire pendant trois semaines,

d'une durée moyenne de quarante minutes. Durant ces sessions, ils sont progressivement exposés à l'objet de leur peur par des photos, des mises en situation répétées, par exemple rester quelques minutes

dans un ascenseur ou un lieu clos. Ce contact prolongé montre au patient l'infime probabilité que ses craintes se réalisent, ou qu'une catastrophe arrive. Son cerveau désapprend alors ses premières inquiétudes.

sont remplacées par une information correctrice. Lors des sessions, les chercheurs ont mesuré d'une part le taux de cortisol dans la salive, et d'autre part les symptômes de panique du patient, son évaluation personnelle de la menace, ainsi que ses comportements d'évitement. Résultat : après les séances de thérapie, tous les patients vont mieux, mais ceux qui ont bénéficié de séances matinales ont des symptômes moins sévères et moins d'évitements que les autres, particulièrement lorsque leur taux de cortisol est élevé.

Les scientifiques pensent que d'autres facteurs pourraient s'ajouter aux effets du cortisol, comme le rythme circadien, ou la quantité et la qualité de sommeil. Ils ajoutent que des études sur une plus large population seraient nécessaires pour valider ces premières conclusions.

## PSYCHOTHÉRAPIE ET CONFINEMENT : QUEL SUIVI POUR LES ENFANTS ?

Pour assurer la continuité du suivi psychologique, le personnel soignant a adapté ses méthodes. Si votre enfant consulte ou souhaite consulter, c'est possible en période de confinement.

Une pédiopsychiatre d'un centre médico-psychologique pour enfants (CMP) situé dans le département 93, raconte ce qui a été mis en place pour les patients : chaque famille a été contactée par téléphone pour qu'elle soit informée de la continuité thérapeutique. Ensuite, « on a fait en sorte d'avoir un accueil téléphonique au service malgré le confinement. Et on continue d'honorer tous nos rendez-vous, tant que le patient le souhaite. Certains se font par téléphone, d'autres encore à l'hôpital », explique la médecin. Car même en période de Covid-19, les thérapies continuent coûte que coûte !

Quelle était la recommandation du gouvernement au sujet du suivi psychologique pendant le confinement ? En

deux mots : « continuez le suivi des patients, et... débrouillez-vous » souligne la médecin. Un autre psychiatre, Nicolas Meton, directeur d'une unité psychiatrique à Villejuif explique que la consigne du gouvernement est contradictoire : « on nous demande de renforcer l'activité du CMP, mais de limiter le passage au sein du CMP... Chaque établissement a donc mis en place un système de suivi personnalisé. Du côté des moyens... A l'image des hôpitaux en général, « nous sommes mal équipés, nos ordinateurs ne permettent pas la téléconsultation », explique la psychiatre du 93. Mais les médecins continuent les rendez-vous via leurs téléphones portables.

Avec la plupart des adolescents, les consultations par téléphone fonctionnent bien. « Cela ne remplace pas un échange en direct, souligne la pédiopsychiatre. Parfois l'échange est très court. Mais l'essentiel est qu'ils sachent que je suis là en cas de besoin. » Par ailleurs, la psy-

chiatre qui officie dans le 93 note que le confinement aide à la thérapie de certains adolescents qu'elle suit. « Nous vivons un moment commun qui permet de tisser quelque chose entre mes patients et moi. C'est une parenthèse et les sujets abordés sont différents de d'habitude. De fait, cela modifie l'évolution de la thérapie, mais elle reste confiante : les choses reprendront leur cours logique lorsque les consultations en direct seront de nouveau possibles. Avec les enfants plus jeunes, par contre, le téléphone est moins évident, « une grosse partie de la thérapie consiste à jouer ensemble », note la médecin.

### CERTAINS RENDEZ-VOUS PHYSIQUES MAINTENUS MALGRÉ TOUT ?

Alors pour ceux qui vivent des situations trop compliquées pour mettre le traitement en pause « on a d'office maintenu un rendez-vous hebdomadaire à l'hôpital ». Un bureau est dédié à leur accueil : les sol-

gnants et enfants portent un masque, respectent les distances de sécurité et se lavent les mains au gel hydroalcoolique. Après chaque passage, le bureau est intégralement désinfecté par les soins du psychiatre. Les consignes ont changé quant à l'accompagnement : un seul parent est autorisé à venir avec l'enfant.

Pour les enfants autistes, accueillis à l'hôpital de jour, les prises en charge en groupe ont été interrompues mais certains sont toujours reçus sur place. Les parents ont reçu de nombreux guides d'activités élaborés par les médecins, des conseils pour organiser la journée avec les enfants qui restent à domicile et des fascicules d'explication pour informer l'enfant de la situation actuelle.

SI MON ENFANT N'EST PAS SUIVI, PUIS-JE LE FAIRE CONSULTER EN PÉRIODE DE CONFINEMENT ? Mais le confinement n'est pas facile à vivre pour de nombreux enfants, même

ceux qui n'avaient pas jusque là de besoins thérapeutiques. « Nous avons reçu des appels avec des demandes de nouveaux rendez-vous. Dans notre service ce n'était pas possible, mais il est important de rappeler à tous les parents dont l'enfant développerait des troubles psychiques que les urgences psychiatriques sont toujours ouvertes. Le psychiatre rattaché à l'hôpital de Villejuif explique même qu'il est normal d'en avoir besoin dans ce moment de stress intense. Et continuer de fonctionner normalement. Vous pouvez les contacter même si votre enfant ne présente pas un trouble « grave » de santé mentale. C'est tout aussi vrai pour les adultes.

Par ailleurs, de nombreux psychologues et psychiatres peuvent les contacter via téléconsultation. Par exemple, le CMP de l'hôpital psychiatrique de Villejuif accueille de nouveaux patients, souligne un des soignants. Le confinement n'exclue en rien la possibilité d'entamer un traitement psychologique.

## NIGERIA

## Dix soldats tués dans lors d'affrontements avec des terroristes dans l'Etat de Borno

Dix soldats nigériens ont été tués et un autre a été pris en otage lors d'affrontements avec des terroristes dans l'Etat de Borno (nord-est), ont indiqué mardi des sources sécuritaires. Les affrontements ont éclaté lundi lorsqu'un groupe de soldats a lancé une offensive contre un camp du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap), une scission de Boko Haram), dans le village d'Alagarno, dans le district de Damboa, a indiqué l'une des sources de sécurité citée par des agences.

"Nous avons perdu dix soldats dans les combats et un a été pris en otage par les terroristes", a ajouté la même source. "C'était une bataille intense et les terroristes ont aussi subi des pertes, a dit une autre source sécuritaire, ajoutant que les terroristes se sont "emparés de quatre véhicules dont un camion et un véhicule blindé".

Le village d'Alagarno, à 150 km de la capitale régionale de Maiduguri, est un bastion de l'ISWAP qui a récemment multiplié les attaques contre des civils, tuant et enlevant des gens sur les autoroutes et pillant des villages pour s'approvisionner en nourriture.

## SOMALIE

## La Somalie appelle le Conseil de sécurité à dissoudre la commission de lutte contre la piraterie

La Somalie a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à dissoudre la Commission chargée de la lutte contre la piraterie dans ses eaux territoriales après la cessation des attaques et des prises d'otages au cours des trois dernières années, selon le délégué somalien auprès des Nations unies, l'ambassadeur Abukar Dahier Osman.

Cité par des médias locaux, Osman a précisé que son pays avait informé les Nations unies de son intention de dissoudre la Commission de lutte contre la piraterie après la cessation des attaques de piraterie et des prises d'otages au cours des trois dernières années.

Et de poursuivre : "Le gouvernement somalien œuvre à lutter contre les activités de pêche illégales pratiquées par les bateaux étrangers dans ses eaux territoriales somaliennes, ainsi que ceux qui y jettent des déchets".

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, vendredi dernier, la résolution 2554 portant prolongation de 12 mois des autorisations accordées aux Etats dans la lutte contre la piraterie et les attaques armées, perpétrées au large des côtes de la Somalie.

Cette résolution, reconduite à l'unanimité des membres du Conseil (15 pays) autorise les Etats et les organisations régionales à entrer dans les eaux territoriales somaliennes durant une année, à compter du samedi dernier. S'agissant de la lutte contre la piraterie, la résolution des Nations unies a également autorisé les Etats à "utiliser tous les moyens nécessaires dans la lutte contre la piraterie et les attaques armées dans les eaux territoriales de la Somalie".

Ces mêmes mesures sont également applicables sur le territoire somalien (la terre ferme), soulignant qu'elles doivent être conformes au droit international humanitaire et à la législation applicable en matière de droits de l'homme.

APS

## SAHARA OCCIDENTAL

## Le Front Polisario se félicite de l'appel lancée par l'UA pour trouver une solution juste et durable à la question sahraouie

Le Bureau permanent du Secrétariat général du Front Polisario s'est félicité de l'appel lancé par l'Union africaine (UA) pour trouver une solution juste et durable à la cause sahraouie basée sur le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination, a indiqué mercredi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Dans un communiqué sanctionnant ses travaux, tenus sous la présidence de Brahim Ghali, président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), et SG du Front Polisario, le Bureau permanent s'est félicité de l'appel lancé par l'UA à l'adresse des deux pays membres, la RASD et le Maroc, pour trouver une solution juste et durable à ce conflit basée sur les principes et les objectifs de l'UA, ainsi que le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. La réunion a vu la présentation d'un exposé sur les travaux du 14e sommet extraordinaire de l'UA tenu récemment sur "Faire taire les armes: créer des conditions favorables au développement de l'Afrique", a relevé la même source.

A ce propos, le bureau permanent s'est dit "satisfait quant aux résultats et conclusions de cet événement continental ayant donné lieu à l'isolation de l'ennemi et la condamnation de ses visées expansionnistes, tout en réitérant l'attachement aux principes et la charte de l'Union africaine".

"La République sahraouie qui est membre fondateur de l'Union africaine (UA), et devant la gravité de cette agression marocaine, demande avec insistance, à



obliger le Royaume marocain à respecter totalement les objectifs et principes de l'Acte constitutif (adopté en juillet 2000 au Togo) qu'il avait signé et adopté sans aucune réserve après son adhésion l'UA et l'amener en mettre fin à son occupation illégale de parties du territoire sahraoui", avait déclaré le Président Ghali lors des travaux de ce Sommet.

Pour rappel, la cause sahraouie a été réinscrite de nouveau à l'agenda du Conseil de paix et sécurité (CPS) de l'UA, en vertu d'un projet de décision présenté par le Royaume de Lesotho

et entériné, dimanche, lors de la 14e Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, tenue sous le thème "Faire taire les armes en Afrique".

La décision jette la lumière sur les derniers développements survenus en République sahraouie suite à l'agression marocaine et intervient pour mettre un terme aux tentatives du Maroc d'écarter l'organisation africaine des efforts visant à trouver une solution au conflit au Sahara occidental qui puisse garantir au peuple sahraoui son droit inalié-

né à l'autodétermination et à l'indépendance. Le sommet extraordinaire tenu sous le thème "Faire taire les armes en Afrique" avait débattu des derniers développements au Sahara occidental qui a été mentionné dans quatre rapports différents.

Lors de ce sommet, plusieurs chefs africains avaient exprimé leur soutien au droit du peuple du Sahara occidental à l'auto-détermination et à l'indépendance et appelé l'UA et l'ONU à assumer leurs responsabilités respectives en matière de décolonisation dans le continent africain.

## AFRIQUE

## Une plateforme d'accompagnement Post-Covid au profit des entreprises (BAD)

La Banque africaine de développement (BAD) vient d'approuver un fonds d'une valeur totale de 50 millions USD pour la mise en place d'une plateforme d'accompagnement des entreprises de solutions hors réseau à travers la relance post-pandémie.

Les fonds décaissés par le biais du Fonds pour l'énergie durable en Afrique (SEFA) seront ajoutés à la somme apportée par les partenaires du CRP que sont Triple Jump, Lion's Head Global Partners et Social Investments Managers and Advisor, a annoncé la BAD.

Les entités qui sont des spécialistes de la mobilisation financière au profit des énergéticiens hors réseau, four-

niront des fonds propres d'une valeur combinée comprise entre 30 et 40 millions USD, selon la même source.

L'objectif de la plateforme est de soutenir les compagnies énergétiques qui commercialisent et déploient des systèmes solaires, des mini-réseaux, des moyens de cuisson propres et autres solutions énergétiques décentralisées, a expliqué cette institution.

La BAD a assuré que cet appui permettra aux entreprises de reprendre leurs activités après le ralentissement causé par la pandémie tout en posant les bases pour une reprise économique post-pandémie plus inclusive et plus verte. "Nous sommes ravis d'avoir été sélectionnés pour cogérer la Plateforme

de relance post-covid-19 du sous-secteur de l'off-grid, a indiqué le directeur exécutif d'Off-Grid Energy Access Fund, (l'un des fonds de la SEFA), Harry Guinness.

"La plateforme permet aux gestionnaires de fonds tels que Lion's Head de se concentrer sur ce que nous faisons de mieux, c'est-à-dire la mobilisation et le déploiement de capitaux humains et financiers afin de permettre la fourniture d'une énergie durable aux communautés les plus vulnérables tout en résolvant les problèmes soulevés par le coronavirus, tels que le financement en devises locales dans un temps de grande incertitude et de volatilité", a-t-il ajouté.

## DJIBOUTI

## La date des élections présidentielles fixée au 9 avril 2021

Les élections présidentielles auront lieu à Djibouti le vendredi 9 avril prochain, selon un décret présidentiel publié mardi à l'issue du conseil des ministres.

Actant également la convocation du collège électoral, ce document indique

que dans l'éventualité où aucun candidat n'aurait obtenu la majorité absolue de suffrages exprimés, un second tour aurait lieu le vendredi 23 avril 2021 entre les deux candidats ayant réuni le plus grand nombre de suffrages dans les mêmes conditions.

Les dernières élections présidentielles qui se sont tenues en 2016 à Djibouti ont opposé l'actuel président Ismail Omar Guelleh, au pouvoir depuis 1999, qui se présentait pour un quatrième mandat consécutif, face à cinq candidats, no-

tamment Omar Elmi Khaireh et Mohamed Daoud Chehem de la coalition de l'opposition, l'Union pour le Salut National (USN), ainsi que Mohamed Moussa Ali, Djama Abdourahman Djama et Hassan Idriss Ahmed (candidats indépendants).

## PALESTINE

## Des correspondances palestiniennes à l'ONU sur les violations israéliennes

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine aux Nations Unies, Riyad Mansour, a envoyé des correspondances au Secrétaire général António Guterres, au Président du Conseil de sécurité, Jerry Matthews Matjila et au Président de l'Assemblée générale Volkan Bozkir au sujet des crimes perpétrés par Israël contre les Palestiniens, rapportent des médias palestiniens.

M. Mansour a déclaré, dans un communiqué, publié lundi par l'agence de presse palestinienne Wafa, que les lettres dénonçaient notamment des tirs contre quatre Palestiniens blessés lundi lors d'une incursion des forces d'occupation israéliennes dans le camp de réfugiés de Qalandia, en plus de l'assassinat par balles tirées par des soldats israéliens du Palestinien Nour Chakir (38 ans) à El Qods-Est occupée, le 25 novembre dernier.

Les lettres rendaient compte également du meurtre par les forces d'occupation israéliennes de l'enfant Ali Abou Alia (13 ans), dans le village d'al-Mughayir, à l'est de Ramallah, le 4 décembre, selon la même source.

Les lettres relevaient également la poursuite de la politique de colonisation israélienne, les opérations de démolition des maisons pa-



lestiniennes et les expulsions forcées des résidents. Dans ses correspondances, Mansour a exhorté la communauté internationale à "condamner toutes ces provocations et toutes les mesures visant à modifier la composition démogra-

phique, le caractère et le statut des territoires palestiniens occupés depuis 1967, y compris El Qods-Est".

"L'impunité d'Israël, puissance occupante, vis à vis des attaques directes contre les civils, dont des enfants, est devenue plus fréquente et

choquante", a-t-il dit. Il a souligné que "les assassinats extrajudiciaires, sont devenus une pratique systématique de l'occupation, qui équivaut à des crimes de guerre contre la population civile sous occupation".

## AFGHANISTAN

## Plusieurs victimes dans une explosion ciblant une base militaire à Ghazni

Plusieurs morts ou blessés sont à craindre mercredi dans un attentat à la voiture piégée visant une base militaire dans la province afghane de Ghazni (est), a déclaré un porte-parole du gouvernement local.

"L'incident s'est produit dans la localité de Mollah Noah Baba du district d'Andar, tôt le matin.

Jusqu'à présent, nous ne disposons pas d'autres détails, mais nous allons essayer d'obtenir davantage d'informations", a déclaré le porte-parole Wahidullah Jumazada, cité par des médias.

Du personnel des forces armées a été dépêché dans la région après l'explosion, a-t-il précisé. Des témoins ont affirmé avoir entendu une forte détonation lorsqu'un véhicule militaire détourné et rempli d'explosifs a frappé la base militaire le long de l'autoroute Kaboul-Kandahar, dans cette région située à 125 km au sud de Kaboul.

Les talibans ont revendiqué l'attaque, selon les médias. Cette attaque est la dernière en date d'une série d'attentats massifs à la voiture piégée contre des installations militaires dans le pays au cours des derniers mois.

## CHINE

## Pékin s'oppose fermement à la vente d'armes américaines à Taiwan

Un porte-parole de l'armée chinoise a exprimé mardi sa ferme opposition à la vente américaine de systèmes de communications militaires à Taiwan.

Ren Guoqiang, porte-parole du ministère de la Défense nationale, a fait ces remarques en réponse à des informations selon lesquelles le département d'Etat américain a approuvé la vente de systèmes de communications militaires d'une valeur d'environ 280 millions de dollars à Taiwan.

Cette vente d'armes américaines à Taiwan viole gravement le principe d'une seule Chine et les trois communiqués conjoints sino-américains, en particulier le communiqué du 17 août, a déclaré M.

Ren.

Il a souligné qu'une telle mesure représentait une ingérence flagrante dans les affaires intérieures de la Chine, portait gravement atteinte à la souveraineté, à la sécurité et à l'intégrité territoriale de la Chine, nuisait aux relations bilatérales et militaires entre les Etats-Unis et la Chine et sapait la paix et la stabilité entre les deux rives du détroit de Taiwan. Réitérant que Taiwan est une partie inaliénable de la Chine, M. Ren a souligné que la question de Taiwan avait trait aux intérêts fondamentaux de la Chine et ne tolérât aucune ingérence extérieure.

Il a exhorté la partie américaine à mettre fin à la vente d'armes et aux contacts militaires avec Taiwan afin d'éviter des conséquences désastreuses pour les relations bilatérales et militaires entre la Chine et les Etats-Unis, ainsi que pour la paix et la stabilité entre les deux rives du détroit de Taiwan. L'Armée populaire de libération de la Chine a la confiance et les capacités requises pour contrecarrer toute tentative de diviser le pays et pour sauvegarder fermement la souveraineté nationale, la sécurité et l'intégrité territoriale, a-t-il noté.

## IRAK

## Deux puits de pétrole visés par deux attentats à la bombe à Kirkouk

Deux puits de pétrole situés dans la province de Kirkouk, dans le nord de l'Irak ont été incendiés, mercredi, à la suite de deux attentats, selon une source sécuritaire. Des éléments de l'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique" (EI/Daech) ont visé deux puits de pétrole dans le champ de "Khabaz" au sud-ouest de Kirkouk, affirme la source sécuritaire citée par des mé-

diats. Les équipes de lutte contre les incendies s'efforcent d'éteindre le feu dans les puits de pétrole, ciblés par deux attentats à la bombe. L'organisation terroriste "Daech" a pris le contrôle du champ pétrolier de "Khabaz" lors de son invasion du nord et de l'ouest de l'Irak à l'été 2014. Depuis le début de l'année en cours, les forces irakiennes ont intensifié les opérations de ratissage

et les raids pour traquer les membres de Daech. L'Irak a annoncé en 2017 sa victoire contre Daech, en recouvrant la totalité du territoire que le groupe terroriste occupait, dont la superficie remonte à plus du tiers du territoire irakien. Le groupe terroriste possède toutefois des cellules dormantes dans de vastes zones irakiennes et continue de mener des attaques sporadiques.

## ETATS UNIS

## Présidentielle: la Cour suprême inflige un cinglant revers à Donald Trump

La Cour suprême des Etats-Unis a infligé mardi un cinglant revers à Donald Trump, en refusant de se saisir d'un recours formulé par ses alliés pour bloquer la certification des résultats de l'élection présidentielle dans l'Etat de Pennsylvanie.

Le temple du droit américain, qui compte trois magistrats nommés par Donald Trump sur neuf, n'a pas motivé sa décision, et aucun de ses membres n'a notifié être en désaccord. Le président républicain refuse toujours, plus d'un mois après l'élection, de concéder sa défaite face au démocrate Joe Biden, se présentant comme victime de "fraudes massives" sans présenter de preuves convaincantes. Il a introduit, avec l'aide ses alliés, des plaintes dans plusieurs Etats-clés, mais quasi toutes ont déjà été rejetées par les tribunaux. L'une d'elle, portée par l'élu républicain de la Chambre des représentants Mike Kelly, contestait la lé-



galité des votes par correspondance en Pennsylvanie. Après son rejet par la Cour suprême de cet Etat-clé, les plaignants s'étaient tournés en urgence vers la Cour suprême des Etats-Unis pour lui demander de geler toutes les opérations électorales le temps qu'ils développent leur argumentaire.

En leur opposant une fin de non recevoir, les neuf sages de la Cour mettent un

terme à cette procédure et signifient qu'ils n'ont pas l'intention de se mêler des litiges post-électoraux.

Donald Trump avait pourtant espéré que la haute cour, qu'il a profondément remanié, interviendrait en sa faveur. Dès le lendemain du scrutin, il disait vouloir la saisir. En 2000, la haute juridiction avait interrompu un recomptage des suffrages en Floride, où George W.

Bush ne disposait que de 537 voix d'avance sur le démocrate Al Gore, ce qui avait permis au républicain de remporter l'élection.

L'Etat du Texas, dirigé par les républicains, a introduit mardi un autre recours devant la plus haute juridiction du pays pour demander l'invalidation des résultats dans quatre Etats-clés mais, selon les experts, il n'a pas plus de chances d'aboutir.

## LAGHOUAT Lancement d'un recensement global des artistes pour améliorer leur prise en charge

Une opération de recensement global des artistes à travers la wilaya de Laghouat a été lancée mardi par la Direction locale de la Culture dans le but d'améliorer leur prise en charge, a-t-on appris des responsables du secteur.

Intervenant en application des instructions du ministère de tutelle, la démarche vise à permettre un recensement et un suivi des artistes non inscrits à l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA) en vue d'améliorer leur prise en charge et garantir leurs droits, a indiqué le directeur de la Culture de Laghouat, Rachid Nemili.

La période de propagation de la Covid-19 a amené le ministère de la Culture et des Arts à décider de l'octroi d'une indemnité aux artistes, mais a aussi laissé apparaître la nécessité d'actualiser leur recensement afin de permettre une répartition juste de toute indemnité qu'il pourrait envisager à l'avenir, a-t-il ajouté.

L'approche préconisée fait un discernement entre les personnes dont l'art constitue leur activité principale et ceux dont elle est secondaire, en plus de déterminer les critères d'obtention de la carte d'artiste qui donne droit à certains avantages pour son titulaire, a expliqué M. Nemili.

Selon le même responsable, les artistes de la wilaya de Laghouat ont montré, tout au long de la période de gel des activités artistiques en raison de la Covid-19, un "sens élevé" de responsabilité envers les citoyens, en contribuant à leur sensibilisation sur le respect rigoureux des mesures de prévention sanitaire (port du masque, solutions de désinfection et lavage des mains) et de distanciation physique.

Le secteur de la Culture a organisé plus de 20 manifestations culturelles virtuelles à travers la tenue de concours électroniques et la diffusion sur les réseaux sociaux de programmes enregistrés et ce, lors de différents événements nationaux et religieux.

## ACTIVITÉ D'INFORMATION EN LIGNE Les modalités d'exercice fixées

Le décret exécutif fixant les modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne et la diffusion de mise au point ou rectification sur le site électronique a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel.

Selon le décret, il est entendu par l'activité d'information en ligne, "tout service de communication écrite en ligne au sens de l'article 67 de la loi organique 12-05 du 12 janvier 2012, et tout service de communication audiovisuelle en ligne (Web TV et Web Radio) au sens de l'article 69 de la loi organique 12-05 du 12 janvier 2012".

Le texte de loi stipule que "l'activité d'information en ligne ne constitue pas un outil de promotion ou un accessoire d'une activité industrielle ou commerciale", ajoutant que "dans tous les cas, ne peuvent être reconnus comme un service d'information en ligne, les services de communication au public en ligne dont l'objet principal est la diffusion de messages publicitaires ou d'annonces, sous quelque forme que ce soit".

Il est précisé que l'activité d'information en ligne est exercée par toute personne physique de nationalité algérienne ou personne morale de droit algérien dont le capital est détenu par des personnes physiques ou morales de nationalité algérienne.

Le directeur responsable de l'organe d'information en ligne doit être détenteur d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme reconnu équivalent, avoir une expérience de trois (3) années dans le domaine de l'information, être de nationalité algérienne, jouir de ses droits civils, n'avoir pas fait l'objet de condamnation pour crimes de diffamation, d'insulte, d'outrage, de discrimination ou de haine et l'incitation à ces crimes.

Le décret précise que l'activité d'information en ligne est soumise à la publication à travers un site électronique, dont l'hébergement est exclusivement domicilié, physiquement et logiquement en Algérie, avec une extension du nom de domaine ".dz".

L'article 7 stipule que l'entreprise détentrice de l'organe



d'information en ligne est tenu de déclarer et de justifier l'origine des fonds constituant le capital social et ceux nécessaires à sa gestion, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

"Tout organe de presse en ligne bénéficiant d'une aide matérielle de quelque nature qu'elle soit doit être lié organiquement à l'organisme donateur, il faut faire mention de cette relation.

L'aide matérielle directe et indirecte de toute partie étrangère, est interdite", ajoute le décret.

Une même personne physique ou morale de droit algérien ne peut posséder, contrôler ou diriger plus d'un organe d'information générale en ligne, relève le texte de loi, qui précise qu'une même personne physique ou morale de droit algérien ne peut être actionnaire dans plus d'un organe d'information générale en ligne.

L'article 10 de ladite loi énonce que tout organe d'information en ligne est tenu de publier en permanence sur son site électronique, les mentions qui doivent contenir les nom, prénoms et l'adresse du

directeur responsable de l'organe d'information en ligne, l'adresse du siège social et la raison sociale de l'entreprise détentrice de l'organe d'information en ligne, le numéro d'enregistrement, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de l'organe d'information en ligne ainsi que l'hébergeur.

L'organe d'information en ligne est tenu d'employer, à titre permanent, au moins, un journaliste professionnel, note le texte de loi, qui souligne que le directeur responsable de l'organe d'information en ligne doit adapter son offre et fournir aux internautes, des espaces de contribution modérés, à travers une procédure électronique facilement reconnaissable, directement accessible et disponible en permanence.

Le directeur responsable de l'organe d'information en ligne est tenu de prendre les mesures et les moyens appropriés de lutte contre les contenus illicites, notamment tout contenu comportant une incitation à la haine, à la violence ou à la discrimination à raison de l'origine régionale, d'une prétendue race, de la religion ou de l'opinion politique ou

idéologique ou genre. Dans son chapitre relatif au droit de réponse et droit de rectification, il est stipulé que toute personne physique ou morale qui est citée nominativement ou désignée implicitement dans un contenu d'information en ligne dispose, soit du droit de rectification, au titre de l'article 100, soit du droit de réponse, au titre de l'article 101 de la loi organique 12-05 du 12 janvier 2012 relative à l'information.

Le directeur responsable d'un organe de presse en ligne est tenu de publier sur son site toute mise au point ou rectification immédiatement après avoir été saisi par la personne ou l'instance concernée, énonce le texte de loi, qui ajoute qu'il est tenu de publier gratuitement et dans des conditions techniques efficaces toute rectification ou réponse. Les personnes physiques ou morales exerçant une activité d'information en ligne sont tenues de se conformer aux dispositions du présent décret dans un délai de douze (12) mois, à compter de la publication du présent décret au Journal officiel, conclut le texte de loi.

## PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LES JEUNES CRÉATEURS Cérémonie de remise au TNA

Les 24 lauréats du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs "Ali-Mâachi" ont reçu leurs distinctions mardi au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi à la faveur d'une cérémonie organisée par le ministère de la Culture et des Arts. Dans son édition 2020 ce prix récompense les trois meilleures œuvres dans les domaines de la littérature (roman et poésie), du théâtre, de la musique, de la danse, des arts plastiques et du cinéma.

Dans le domaine littéraire le jury, présidé par l'universitaire Abdelhalim Bouchraki, a attribué le premier prix du roman à Sabah Medaregnarou pour "Watan maâ ouaqf el tanfid", troisième ouvrage de l'écrivaine après "Le collier rouge" (2007) et "Les roses suicidaires" (2017). Hamida Chanouf auteure de "La fin" et Bouchra Assia Zebda auteure de "Assabbar la yahdinou ahadan" ont reçu

respectivement le deuxième et troisième prix de cette catégorie.

Dans le volet poésie Rabah Fellah, Achour Boudiaf et Fares Bira ont respectivement reçu les trois prix de cette catégorie.

Le jury du quatrième art a, quant à lui, distingué les spectacles "La mu sienne" de Thiziri Ben Youcef, étudiante à l'Institut des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas), "Un billet pour Cordoue" de Fayçal Bounacer, et "Tamnefla" de Samia Bounab et trois autres texte de Abdelmoumen Ourghin, Issam Ben Chellal et Achour Bouras. Dans le domaine musical, le jury qui comporte le chef d'orchestre Lotfi Saïdi a choisi de récompenser le musicien, compositeur et chef de chœur Zohir Mazari pour sa composition "Evasion musicale", alors que le deuxième et troisième prix ont été attribués respectivement

à Belkacem Tayeb Bentoumi et à Ahmed Bouchikhi. Également membre du jury du Prix Ali-Mâachi 2020, le chorégraphe et danseur contemporain Ahmed Khamis a choisi d'attribuer les trois prix de cette catégorie respectivement à Ayoub Naserallah Belmelhel pour son spectacle "Catharsis", Abdal-Samad Sadouki pour "Notre vie" et Yahia Zakariya Hadj Ahmed pour "Et si?".

Les trois prix Prix Ali-Mâachi pour les arts plastiques sont quant à eux revenus à Nour El Houda Choutla pour "La femme en Afrique", Chadia Derbal pour "Cauchemers de la guerre" et à Abba Ben Chaïba pour "Le cirque de chausures".

Le producteur et réalisateur Mounes Khammar, également membre du jury pour la catégorie cinéma et audiovisuel, a attribué les prix de cette catégorie à Bachir Messaoudi pour "Rahim", Ab-

derrahmane Harrath pour "Djamila au temps du Hirak" et à Abdallah Kada pour son oeuvre "Kayen Wella Makach". Le jury a également décidé d'attribuer des mentions spéciales à Bilel Mzari, Ta-kieddine Benammar, Youcef Djouani et à Mohamed Tahar Boukaf.

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, qui a remis les distinctions aux lauréats a insisté sur la nécessité "d'améliorer" ce prix qui a permis l'émergence de jeunes talents algériens ayant brillé par leurs créations sur la scène internationale.

Créé en 2008, le Prix Ali-Mâachi pour les jeunes créateurs distingue des œuvres littéraires (roman, poésie, textes de théâtre), et musicales, cinématographiques, audiovisuelles et chorégraphiques ainsi que les œuvres d'arts plastiques (peinture, sculpture et design).

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية وزارة الموارد المائية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU  
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

## Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

**N°04/2020/AEP  
N° NIF 419 006 000 015 034**

Programme : Fonds national de l'eau (FNE)  
PROJET : Réhabilitation d'une conduite d'AEP de distribution aux villages Iguer Athmane, Izza et Ighil Iouedlane, commune de Yakourene daïra d'Azazga wilaya de Tizi Ouzou.

La Direction des ressources en eau de la Wilaya de Tizi Ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales ayant pour objet Réhabilitation d'une conduite d'AEP de distribution aux villages Iguer Athmane, Izza et Ighil Iouedlane, commune de Yakourene daïra d'Azazga Wilaya de Tizi Ouzou. Les entreprises spécialisées dans le domaine intéressées par le présent avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales, peuvent retirer le cahier de charges auprès de la

**DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU (Bureau des marchés publics)**

les offres doivent être séparées en doubles plis cachetés et seront déposées à l'adresse suivante:

**Mr LE DIRECTEUR DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU ; RUE AIT MOULOUD MOHAND OU SALEM.**

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et porter uniquement la mention suivante :

**A Monsieur le Directeur des ressources en eau**

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°04/AEP/2020 »**

**N° NIF 419 006 000 015 034**

**« Réhabilitation d'une conduite d'AEP de distribution aux villages Iguer Athmane, Izza et Ighil Iouedlane, commune de Yakourene daïra d'Azazga wilaya de Tizi Ouzou »**

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être présentées séparément à l'intérieur d'une même enveloppe, l'une devra comporter la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », mises dans une enveloppe extérieure anonyme sous doubles plis :

**I) Conditions d'éligibilité du soumissionnaire :**

Les entreprises admises à soumissionner au présent avis d'appel d'offres doivent avoir les conditions suivantes :

1: Une qualification en hydraulique activité principale classée à la catégorie Trois (03) et plus.

2 : Avoir fournie et posé au moins 2000ML de canalisation en PEHD avec DN ≥ 90mm, justifié par des attestations de bonne exécution authentifiées, fournies par le service contractant publics datés des 05 dernières années.

NB : les linéaires des canalisations des différentes attestations de bonne exécution sont cumulables.

3: Avoir un chiffre d'affaire d'une moyenne de 10 millions de dinars et plus aux 03 derniers bilans financiers.

**II) Dossier de candidature comprenant :**

• Déclaration de candidature (renseignée, signée, datée et cachetée)

• Déclaration de probité (renseignée, signée, datée et cachetée)

• Statu pour les sociétés (Photocopie)

• Document Permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

**A/ Capacité professionnelle :**

Certificat de qualification et classification en cours de validité ayant comme activité principale travaux Hydrauliques catégorie 03 et plus.

**b) Capacités financières :** moyens financiers Justifiés par un chiffre d'affaire d'une moyenne de 10 millions de dinars et plus aux 03 derniers bilans financiers ainsi que les référence bancaire.

**c/ Capacités techniques :**

-Référence professionnelles justifiés par des attestations de bonne exécution fournis par un service contractant public, datés des 05 dernières années, justifiants la fourniture et pose d'au moins 2 000ML de canalisations en PEHD avec DN ≥ 90mm. NB : les linéaires des canalisations des différentes attestations de bonne exécution sont cumulables.

**III) une offre technique comprenant :**

• Déclaration de souscrire

• Cahier des charges (renseigné, signé, caté et cacheté), portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

• Un mémoire technique justificatif comprenant :

1- Les moyens humains et matériels prévus par le soumissionnaire pour la mise en œuvre du projet.

- Les moyens humains : le personnel à mettre à la disposition du projet doit être nominatif et figurer sur les documents de la CNAS

(joindre l'attestation d'affiliation datée d'au moins une année). Joindre les diplômes des ingénieurs et des techniciens et attestations de travail pour le conducteur de travaux ainsi que le chef de chantier, soudeur ou opérateur sur bouteur et les ouvriers.

- Les moyens matériels : les moyens matériels à mettre à la disposition du projet doivent être justifiés par.

- La carte grise pour les engins et camions.  
- Le rapport d'expertise daté d'au moins deux ans ou la facture d'achat pour le poste à souder, la bouteuse, la coupeuse de goudrons et la dameuse.

2 - la méthodologie de suivi et d'exécution pour la réalisation des travaux ainsi que l'aménagement du chantier.

3- Planning des travaux.

4- Plan de charge de l'entreprise.

**IV) Une offre financière comprenant :**

• Lettre de soumission (signée, datée et cachetée).

• Bordereau des prix unitaires (signée, datée et cachetée).

• Devis quantitatif et estimatif (signée, datée et cachetée).

La date limite du dépôt de offres est fixée à 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP à 10h00.

NB : Si le jour d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, Conformément aux dispositions de l'article 66 décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 parlant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis qui aura lieu publiquement au siège de la Direction des ressources en eau de Tizi-Ouzou le jour de dépôt des offres à 10H30.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE MÉDÉA  
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLIC

Appel d'offre avec exigence de capacités minimales

N° 28 /2020

NIF 099826019002719

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 02 Dhou El Hijja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et délégation du service public la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offre avec exigence de capacités minimales pour la :

Projet : Étude et Suivi pour la Réhabilitation de 15 stades communaux  
Wilaya de MEDEA

- Lot N° 01 : El Azizia
- Lot N° 02 : El Guelb El Kebir
- Lot N° 03 : Ouzera
- Lot N° 04 : Ouamri
- Lot N° 05 : Seghouane
- Lot N° 06 : Si Mahdjoub
- Lot N° 07 : Ouled Antar
- Lot N° 08 : Aziz
- Lot N° 09 : Sidi Naamane
- Lot N° 10 : Souagui
- Lot N° 11 : Chahbounia
- Lot N° 12 : Ain Boucif
- Lot N° 13 : Beni Slimane
- Lot N° 14 : Omania
- Lot N° 15 : Berrouaghia

Les architectes et les bureaux d'études nationaux ou groupement de bureaux d'études, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes intéressent par le présent avis et qui répond aux conditions d'éligibilités suivantes :

- a) **Capacités professionnelles**
  - Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.
  - Les bureaux d'études publics nationaux sont dispensés d'agrément
- b) **Capacités financières**
  - Les candidats ou soumissionnaires doivent présenter dans leurs offres les bilans des trois (03) dernières années (2017-2018-2019) visé par service des impôts et justifier le chiffre d'affaire moyen par l'attestation C20, le chiffre d'affaire moyen doit être supérieur ou égal à 3.000.000,00 DA.
- c) **Capacités techniques :** disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :
  - a-1) **Moyens humains :** attestation d'affiliation (en cours de validité) + Diplômes des cadres (il s'agit de :
    - Un architecte ayant une expérience égale ou supérieure à 02 ans
    - Un ingénieur en génie civil ayant une expérience égale ou supérieure à 02 ans
  - a-2) **Références professionnelles :** Ayant déjà eu l'étude et suivi, durant les (10) dernières années :
    - Deux (02) projet classé à la catégorie « A » et plus.

A justifier par des attestations de bonne exécution avec les PV de réception provisoire délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.

**NB/le Soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots Mais un lot unique est attribué à un partenaire cocontractant**

peuvent retirer les cahiers des charges Au près de :

**LA DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE MÉDÉA - CITE DU 24 FÉVRIER - MÉDÉA**

Les offres accompagnées des documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

- a) **Le dossier de candidature contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 19 page17).**
- b) **L'offre technique contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 19 page17)**
- c) **L'offre de prestations contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 19 page17)**
- d) **L'offre financière contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 19 page18)**

Le délai de préparation du dossier de candidature est fixé à dix (10) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel au concours.

**A / DOSSIER DE CANDIDATURE :**

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Dénomination du soumissionnaire:.....

Adresse du soumissionnaire : .....

appel d'offre avec exigence de capacités minimales N°28/2020

Maîtrise d'œuvre : Étude et Suivi pour la Réhabilitation de 15 stades communaux Wilaya de MEDEA

**B / OFFRE TECHNIQUE :**

**OFFRE TECHNIQUE**

Dénomination du soumissionnaire:.....

Adresse du soumissionnaire : .....

appel d'offre avec exigence de capacités minimales N° 28/2020

Maîtrise d'œuvre : Étude et Suivi pour la Réhabilitation de 15 stades communaux Wilaya de MEDEA

**C / L'offre de prestations**

**OFFRE DE PRESTATIONS**

Dénomination du soumissionnaire:.....

Adresse du soumissionnaire : .....

appel d'offre avec exigence de capacités minimales N°28/2020

Maîtrise d'œuvre : Étude et Suivi pour la Réhabilitation de 15 stades communaux Wilaya de MEDEA

**D / OFFRE FINANCIERE**

**OFFRE FINANCIERE**

Dénomination du soumissionnaire:.....

Adresse du soumissionnaire : .....

appel d'offre avec exigence de capacités minimales N°28/2020

Maîtrise d'œuvre : Étude et Suivi pour la Réhabilitation de 15 stades communaux Wilaya de MEDEA

Les quatre enveloppes (candidature ; Technique ; prestations et financière) sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

Monsieur le Directeur des Equipements Publics De la Wilaya de Médéa  
« appel d'offre avec exigence de capacités minimales N°28/2020  
Maîtrise d'œuvre - Projet : Étude et Suivi pour la Réhabilitation de 15 stades communaux  
Wilaya de MEDEA

- Lot N° 01 : El Azizia
- Lot N° 02 : El Guelb El Kebir
- Lot N° 03 : Ouzera
- Lot N° 04 : Ouamri
- Lot N° 05 : Seghouane
- Lot N° 06 : Si Mahdjoub
- Lot N° 07 : Ouled Antar
- Lot N° 08 : Aziz
- Lot N° 09 : Sidi Naamane
- Lot N° 10 : Souagui
- Lot N° 11 : Chahbounia
- Lot N° 12 : Ain Boucif
- Lot N° 13 : Beni Slimane
- Lot N° 14 : Omania
- Lot N° 15 : Berrouaghia

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

**N.B :**

Les offres doivent être signées par le soumissionnaire ou par une personne dûment habilitée à exécuter le marché, munie d'une procuration écrite ou décision de délégation de pouvoir de signature au nom du soumissionnaire présentant l'offre.

L'offre ne doit contenir aucune mention entre les lignes, rature ou surcharge.

La Séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suite à 14, 00 à la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa. Si ces jours coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera par les membres de la commission d'ouverture et d'évaluation des plis à la date et au lieu fixés par le service contractant et dans une séance publique.





## TENNIS / CIRCUIT PRO-FÉMININ - TOURNOI ITF DE MONASTIR (TABLEAU DOUBLE)

### Ibbou qualifiée au deuxième tour

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou et son équipière Sada Nahimana (Burundi) se sont qualifiées au deuxième tour d'un tournoi international féminin actuellement en cours à Monastir (Tunisie), après leur victoire (6-3, 6-3) mardi soir, contre un tandem croate, composé d'Ena Babic et Antonia Ruzic.

Au prochain tour, l'Algérienne et son équipière seront opposées aux gagnantes du match mettant aux prises Bojana Marinkovic (Serbie) et Elissa Vanlangendonck (Belgique) à la paire française composée d'Alice Robbe et Marie Villet.

En simple, Ibbou (21 ans) débute contre cette même Marie Villet, et qui s'annonce à sa portée, car l'ancienne championne d'Afrique junior est classée 602e mondiale chez les professionnelles de la WTA, alors que la Française n'est que 1134e.

Doté d'un prize-money de 15.000 USD, ce tournoi professionnel se déroule du 7 au 13 décembre sur surface rapide.

Il s'agit du troisième tournoi consécutif pour Ibbou dans cette même ville de Monastir depuis que la compétition y a repris, après une interruption momentanée à cause de la pandémie de nouveau coronavirus.

Bien que peu habituée aux terrains en dur, l'ancienne championne d'Afrique junior avait réussi à atteindre les quarts de finale dans le premier tournoi, avant de se faire éliminer dès le deuxième tour, pendant la compétition suivante.

## HANDISPORT (PARA-ATHLÉTISME)

### Ouverture du processus de candidature pour les Mondiaux 2023 et 2025

Le Comité international Paralympique (IPC) a annoncé sur son site officiel, l'ouverture du processus de candidature pour l'organisation des Mondiaux de para-athlétisme de 2023 et 2025.

"Les comités nationaux paralympiques et les fédérations nationales souhaitant postuler pour accueillir les Championnats du monde de para-athlétisme de 2023 ont jusqu'au 28 janvier 2021 pour soumettre leurs déclarations d'intérêt", a indiqué l'instance internationale. Par contre, la date limite pour postuler aux Mondiaux 2025 expire le 31 mars 2021.

Les Championnats du monde de para-athlétisme rassemblent les meilleurs athlètes de la discipline de la planète, offrant des performances à couper le souffle tout en défilant les stéréotypes sur les personnes handicapées.

Pour le responsable mondial du para-athlétisme à l'IPC, Haozhe Gao, l'instance internationale cherche des partenaires qui s'engagent à embrasser les valeurs fondamentales d'inclusion, d'accessibilité et de durabilité, et avec une vision claire d'un héritage post-événement pour transformer des vies sur et hors piste.

La prochaine édition du Mondial de para-athlétisme, 10e du genre, a été reportée pour septembre 2022 à Kobe au Japon en septembre 2022, en raison de la situation sanitaire, liée à la pandémie du coronavirus (Covid-19).

"La dernière édition disputée à Dubaï 2019 a présenté plus de 1300 athlètes de 116 pays, ce qui en fait le plus grand événement para-sportif jamais organisé", a expliqué l'IPC. Au total, 43 nouveaux records du monde ont été établis pendant neuf jours de compétition à Dubaï 2019, neuf de plus que lors des précédents Mondiaux à Londres, en Grande-Bretagne, en 2017.

APS

## HAND / MONDIAL-2021 - ALGÉRIE

### Le stage d'Alger prolongé, le départ pour la Pologne décalé

Le stage de l'équipe nationale de handball, entamé le 1er décembre à Alger en vue du Mondial-2021 en Egypte (13-31 janvier), a été prolongé jusqu'au départ pour la Pologne, "probablement" le 16 décembre, dans ce qui sera la première étape pré-compétitive, a appris l'APS mercredi auprès de la Fédération algérienne (FAHB).

"Le stage devait se terminer initialement ce mercredi 9 décembre, mais nous avons décidé de le prolonger jusqu'au départ pour la Pologne.

Ca aurait été risqué de libérer les joueurs, en raison des cas liés au coronavirus (Covid-19).

Le regroupement des joueurs est la meilleure manière pour éviter des cas de contamination", a indiqué le directeur technique national (DTN) Abdelkrim Bechkour, se disant "soulagé" du fait qu'aucun cas positif n'est à déplorer au cours de ce rassemblement.

Le Sept national a entamé son stage à Alger, sous la houlette du sélectionneur français Alain Portes, en présence de 21 joueurs.

Ce stage de "reprise", après plus d'un mois d'arrêt à cause de plusieurs cas positifs de Covid-19 détectés dans l'effectif, enregistre le retour des joueurs évoluant dans le championnat du Qatar, à savoir Hichem Kaâbache et Noureddine Hellal, sociétaires d'Al-Ahly, ainsi que de Mustapha Hadj Sadok (Al-Wakrah).

Dans le programme de préparation dévoilé récemment par la FAHB en vue du rendez-vous mondial,

## SIDI BEL-ABBÈS

### Une opération d'envergure pour la réhabilitation du complexe "24 février" en préparation (DJS)

Un projet de réhabilitation "d'envergure" devra être lancé ultérieurement au niveau des différentes installations du complexe sportif de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris mercredi du directeur de la jeunesse et des sports (DJS). "Nous sommes en train de préparer une fiche technique liée à la situation actuelle que connaît le complexe sportif "24 février 1956" et ses différentes installations, dans l'optique de lancer des travaux de mise à niveau après l'accord des services compétents du ministère de la Jeunesse et des Sports auxquels nous allons transmettre le dossier prochainement", a déclaré, à l'APS, Badreddine Gharbi.

## TIR SPORTIF / OPEN DES PYRAMIDES-2020

### L'Algérie engagée avec huit tireurs

Une sélection nationale de tir sportif, composée de huit athlètes dont quatre filles prend part, de mercredi à vendredi, à l'Open des Pyramides Egypte-2020 en ligne, a-t-on appris auprès du président de la Fédération algérienne de la discipline (FATS), Abderrazek Lazreg.

Une liste de douze tireurs avait été retenue pour le rendez-vous égyptien, mais après les tests PCR de dépistage du Covid-19, le nombre a été réduit à huit qui



l'Algérie devait s'envoler ce mercredi pour la Pologne, un départ finalement décalé "probablement" au 16 décembre. "Les dossiers pour l'obtention de visas ont été déposés lundi au niveau de l'ambassade de Pologne.

On en aura pour une semaine avant d'obtenir le document. Nous avons réservé nos billets d'avion pour le 16 décembre. Le stage est fixé ainsi du 16 au 30 décembre, au cours duquel nous allons jouer 5 à 6 matchs amicaux, dont trois comptant pour le tournoi de Varsovie", a-t-il ajouté.

L'équipe nationale de handball prendra part à un tournoi amical de préparation à quatre à Varsovie, du

27 au 29 décembre, en présence du pays hôte, de la Russie et de la Biélorussie.

L'Algérie entamera le tournoi le 27 décembre face à la Biélorussie, avant d'affronter la Pologne (28 décembre) puis la Russie (29 décembre). Avant ce tournoi, l'équipe nationale affrontera à deux reprises son homologue polonaise les 21 et 22 décembre.

"Nous allons jouer éventuellement un sixième test amical face à l'équipe polonaise B.

Nous allons enchaîner par la suite avec un second stage pré-compétitif à Manama (Bahreïn) prévu à partir du 6 janvier, avec au menu deux matchs amicaux

face à la sélection locale les 8 et 10 janvier.

En principe, nous allons nous rendre pour Le Caire directement depuis Bahreïn", a-t-il conclu.

Au Mondial-2021, le Sept algérien fait partie du groupe F aux côtés du Maroc, du Portugal et de l'Islande. Les Algériens débiteront le tournoi contre le Maroc le 14 janvier avant d'affronter respectivement l'Islande (16 janvier) puis le Portugal (18 janvier).

En Egypte, les "Verts" vont signer leur retour sur la scène mondiale après avoir brillé par leur absence lors des éditions de 2017 en France et 2019 en Allemagne et au Danemark.

Déplorant l'état actuel dans lequel se trouvent les différents équipements du complexe, le même responsable a jugé "nécessaire" de procéder à la rénovation de cette importante infrastructure, qu'il a qualifiée d'un "véritable bijou".

"Franchement, ce serait un véritable gâchis de délaissier encore ce complexe sportif, considéré comme l'un des plus importants dans le pays", a-t-il ajouté, rappelant au passage qu' hormis la pose, il y a quelques années, d'une nouvelle pelouse synthétique au niveau du grand stade de football (75.000 places), inauguré le 19 juin 1981, aucuns travaux de ré-

aménagement n'ont été effectués sur le site". Tout cela s'est répercuté négativement, selon le DJS de Sidi Bel-Abbes, sur le développement de la pratique dans la wilaya "qui enregistre ces dernières années une croissance démographique de plus en plus importante", a-t-il dit, citant comme exemple la situation des sports collectifs "en voie de disparition".

"Dans tout le chef-lieu de wilaya, nous ne disposons que d'une seule salle omnisports, celle relevant du complexe sportif 24 février 1956, et qui est de surcroît, dans un état de délabrement avancé, d'où l'urgence de la retaper", a fait savoir M. Gharbi.

a souligné le Directeur technique national par intérim, Kamel Grine.

Les épreuves se poursuivront jusqu'à vendredi qui sera consacré aux finales.

**Voici la liste des athlètes algériens retenus:**  
**Carabine air comprimé (10 mètres):** Réda Benziane, Mohamed Zakaria Nenni, Kocella Adoul, Saoucène El Hachemi, Insaïf Hamdani.  
**Pistolet (10 mètres):** Tayeb Mehali, Yamine Lalouette et Hala Medjah.

Quelque 300 athlètes

## LIGUE 1 (3E JOURNÉE) Choc à Tizi-Ouzou, premier derby algérois de la saison à Dar El-Beida

La 3e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue vendredi et samedi, sera marquée par le choc entre la JS Kabylie, à la recherche de son premier succès, et le tenant du titre CR Belouizdad, alors que le premier derby algérois de la saison :Paradou AC - MC Alger, sera également à suivre.

Après deux matchs nuls de suite, la JSK espère décrocher sa première victoire de la saison, face à un adversaire qui ne lui réussit pas souvent dans son ancre du 1e-novembre de Tizi-Ouzou.

Le Chabab, auréolé de sa qualification au prochain tour de la Ligue des champions d'Afrique, compte réussir ses débuts en championnat, après avoir réalisé jusque-là trois succès en autant de matchs, d'abord en Supercoupe d'Algérie face à l'USM Alger (2-1), et à deux reprises contre les Libyens d'Al-Nasr en C1, sur le même score (2-0).

L'ES Sétif (4 pts), tenue en échec chez elle par le RC Relizane (1-1) après un premier succès à l'extérieur face à l'USM Alger (2-0), sera en appel pour défier l'USM Bel-Abbès (1 point), minée par les problèmes internes.

Battue mardi à domicile face au MC Alger (1-2) en mise à jour de la 1re journée, l'USMBA doit sortir le grand jeu pour s'offrir l'Entente, capable de damer le pion à la formation de la "Mekerra", dont l'entraîneur Lyamine Bougherara a décidé de boycotter l'équipe en raison de la non qualification des nouvelles recrues.

Le Paradou AC (2 pts) et le MCA (3 pts) s'affronteront au stade de Dar El-Beida, à l'occasion du premier derby algérois de la saison.

Les statistiques sont largement en faveur du "Doyen", qui n'a jamais perdu face au PAC, depuis l'accession de ce dernier parmi l'élite.

L'US Biskra, qui a joué ses deux premiers matchs à la maison, soldés par une victoire face à la JSM Skikda (1-0) et un match nul face au NA Hussein-Dey (0-0), se rendra à l'Est du pays à l'occasion de son premier déplacement pour défier le NC Magra (3 pts), dont le secteur offensif est pour le moment le plus efficace du championnat avec 4 buts en deux rencontres.

Le NA Hussein-Dey (2 pts), aura une belle occasion d'empocher son premier succès, en accueillant l'AS Ain M'lila (3 pts), qui a démarré du bon pied en l'em-



portant à domicile contre le NC Magra (2-1), grâce à un doublé de son attaquant Demane.

De son côté, le RC Relizane (2 pts) aura à coeur d'amorcer son départ, en recevant la JS Saoura (4 pts), dans une mission qui reste difficile pour le s'joueurs de l'entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouezani, d'autant plus que la formation de Béchar est capable de repartir avec les trois points de la victoire.

L'Olympique Médéa qui a raté son départ en s'inclinant d'entrée face à la JS Saoura (0-1), est appelé à se racheter pour éviter de sombrer dans le doute.

Le Champion de la Ligue 2 la saison dernière sera l'hôte du MC Oran (2 pts), tenu en échec lors de la 2e journée à domicile face à la JS Kabylie (0-0).

L'USM Alger (1 point), dont la barre technique a été fortement perturbée en ce début de saison avec déjà deux changements opérés, se rendra à l'Ouest du pays pour défier le WA Tlemcen (1 point), dans ce qui sera le deuxième déplacement de rang pour les Algérois, auteurs d'un match nul le week-end dernier à Béchar face à la JSS (2-2).

Le nouvel entraîneur français Thierry Froger, attendu ce mercredi à Alger, devrait diriger son premier match sur le banc de l'USMA, lui qui avait déjà entraîné le club algérois lors de la saison 2018-2019.

Le WAT, battu le week-end dernier dans le derby de l'Ouest face à l'ASO Chlef (1-

0), devra impérativement réagir pour éviter de se compliquer la tâche pour son retour parmi l'élite.

La JSM Skikda, battue lors de la première journée à Biskra (1-0) avant de voir son match en déplacement face au CR Belouizdad reporté, disputera son premier match à domicile face au CABB Arreridj (2 pts).

En retrouvant le palier supérieur après 33 ans d'absence, la JSMS espère retrouver la sérénité, face à une équipe du CABBA, capable du meilleur comme du pire.

Enfin, le CS Constantine (2 pts) recevra l'ASO Chlef (3 pts) avec la ferme intention de décrocher la première victoire, en s'appuyant notamment sur sa nouvelle recrue et buteur Mohamed Bentahar, auteur d'un doublé lors du dernier match à Alger face au Paradou AC (2-2).

### Le programme

<b>Vendredi 11 décembre :</b>		
JSM Skikda - CA Bordj Bou Arreridj	(14h00)	
RC Relizane - JS Saoura	(14h00)	
O. Médéa - MC Oran	(14h00)	
NA Hussein-Dey - AS Ain M'lila	(14h30)	
JS Kabylie - CR Belouizdad	(15h00)	
Paradou AC - MC Alger	(15h00)	
<b>Samedi 12 décembre :</b>		
NC Magra - US Biskra	(14h00)	
USM Bel-Abbès - ES Sétif	(14h00)	
CS Constantine - ASO Chlef	(14h30)	
WA Tlemcen - USM Alger	(15h00)	

Classement :	Pts	J
1. JS Saoura	4	2
--. US Biskra	4	2
--. ES Sétif	4	2
4. AS Ain M'lila	3	1
--. MC Alger	3	1
--. NC Magra	3	2
--. ASO Chlef	3	2
8. CABB Arreridj	2	2
--. Paradou AC	2	2
--. CS Constantine	2	2
--. MC Oran	2	2
--. JS Kabylie	2	2
--. NA Hussein-Dey	2	2
--. RC Relizane	2	2
15. USM Bel-Abbès	1	2
--. WA Tlemcen	1	2
--. USM Alger	1	2
18. JSM Skikda	0	1
--. O. Médéa	0	1
20. CR Belouizdad	--	--

## LIGUE 1 (MISE À JOUR - 1ERE J) Victoire en déplacement du MC Alger devant l'USM Bel-Abbès (2-1)

Le MC Alger a réussi ses débuts en Ligue 1 de football, en s'imposant devant l'USM Bel-Abbès sur le score de 2 à 1 (mi-temps: 1-0), mardi au stade du 24-Février-1956, pour le compte de la mise à jour de la 1re journée de championnat.

Les buts du MC Alger ont été inscrits par Sammy Frioui (15' sur penalty, 90'+1), alors que Redouane Bounoua avait éga-

lisé entre-temps pour l'USM Bel-Abbès à la 64e.

A la faveur de cette victoire en déplacement, le MCA occupe la quatrième place du classement, avant de disputer son deuxième match en retard le 15 décembre, contre l'Olympique de Médéa. L'autre match de mise à jour de la 1re journée se jouera le mardi 15 dé-

cembre entre l'AS Ain M'lila et le CR Belouizdad, alors que la date du match en retard CR Belouizdad-JSM Skikda de la deuxième journée n'a pas encore été fixée.

Ces rencontres ont été reportées en raison de l'engagement des deux clubs algérois au tour préliminaire de la Ligue des champions de la CAF.

## LIGUE 1 / MC ORAN Sous pression, coach Casoni réclame du temps

L'entraîneur du MC Oran, Bernard Casoni, a indiqué qu'il ne comprenait pas "la grosse pression exercée déjà sur son équipe", soulignant qu'il était venu à ce club de Ligue 1 de football pour "mettre en place un projet de jeu".

Le technicien français, qui s'exprimait devant la presse en marge d'une séance d'entraînement au stade Ahmed-Zabana pour préparer le prochain match de son équipe en championnat, a réagi pour l'occasion aux critiques qu'il a essuyées, tout comme ses joueurs, après le nul concédé à domicile contre la JS Kabylie (0-0), vendredi passé dans le cadre de la deuxième journée.

"Un projet de jeu ne se réalise pas au bout de deux ou trois mois. Il me faut du temps pour mettre mes idées en exécution et pour que les joueurs s'y adaptent", a expliqué l'ancien défenseur international français, engagé l'été passé par le MCO.

Reconnaissant que ses protégés, auteurs d'un nul en déplacement lors de la première journée face au NA Hussein-Dey (1-1), sont passés à côté de la plaque au cours de la réception de la JSK, Casoni est revenu sur "les conditions difficiles" dans lesquelles s'est faite la préparation d'intersaison.

"Outre le fait que les joueurs sont restés inactifs pendant huit mois, pour cause de Covid-19, nous avons entamé la préparation d'intersaison avec un retard sensible.

Nous n'avons pas joué suffisamment de matchs amicaux, chose qui ne nous a pas permis de bien travailler les automatismes de l'effectif, surtout que ce dernier a connu beaucoup de changements cette saison", a-t-il déclaré.

Casoni, qui a été démis de ses fonctions au MC Alger peu avant la fin de la phase aller de la saison passée, a été sommé de "rectifier le tir" dès le prochain match qui verra son équipe rendre visite à l'Olympique Médéa vendredi (14h00), apprend-on dans l'entourage du club phare de la capitale de l'Ouest.

## LIGUE 1 FRANÇAISE - MONTPELLIER HSC Delort reprend en solo

L'attaquant international algérien de Montpellier HSC, Andy Delort, qui a été testé positif pour la deuxième fois au coronavirus il y a une semaine, a repris les entraînements mardi, après avoir achevé sa période de quarantaine, selon le club de Ligue 1 française de football.

"L'attaquant Andy Delort a repris les entraînements mardi, mais pour un début, il travaille à l'écart du groupe", a précisé la formation héraultaise concernant le champion d'Afrique 2019, déjà auteur de six buts en championnat cette saison.

Autre joueur du MHSC à avoir repris les entraînements mardi, le jeune milieu de terrain Joris Chotard, qui bénéficie ainsi de quatre jours de préparation avant le prochain match chez le RC Lens, prévu samedi à 21 heures. Ce jeune milieu de 19 ans, déjà titularisé trois fois par le coach Michel Der Zakarian en Ligue 1 cette saison, devrait donc pouvoir postuler à une place dans le groupe, qui effectuera le déplacement dans le nord. Delort a été testé positif au Covid-19 deux fois en l'espace de trois mois, et son absence a été un coup dur pour le MHSC, car il fait partie de ses atouts offensifs majeurs.

En effet, outre ses six buts, l'Algérien a déjà délivré quatre passes décisives, pesant énormément sur les défenses adverses pendant les précédents matchs.

## EUROPE/C3

**Ligue Europa (6e journée) : les derniers tickets en jeu**

Les derniers tickets pour les 16es de finale de la Ligue Europa de football seront délivrés jeudi, à l'occasion de la 6e et ultime journée de la phase de poules. Sept des douze groupes de cette Ligue Europa ont déjà livré leurs qualifiés pour les seizièmes, seul leur classement (1er ou 2e) pouvant encore bouger. Il s'agit des groupes C (Slavia Prague, Bayer Leverkusen), D (Glasgow Rangers, Benfica Lisbonne), E (Grenade, PSV Eindhoven), G (Leicester, Sporting Braga), H (Lille, AC Milan), J (Anvers, Tottenham) et L (Hoffenheim, Etoile rouge de Belgrade). Lille, brillant leader du groupe H, affronte jeudi au Celtic Park de Glasgow la lanterne rouge de sa poule, avec l'ambition de s'imposer pour conserver la première place devant son dauphin l'AC Milan.

Terminer premier de son groupe en phase de poules devant l'AC Milan, l'un des géants européens, ferait du club français la sensation de cette première phase. Sur le plan comptable, les Lillois seront assurés de rester à cette première place s'ils gagnent en Ecosse. En cas de match nul, ils la conserveront si l'AC Milan, l'autre qualifié du groupe, ne gagne pas sur le terrain du Sparta Prague. En cas de défaite ou de match nul des Milanais, ils la garderont également quel que soit leur résultat.

L'équipe de Christophe Galtier pourra compter sur sa force de frappe offensive et sur son buteur Burak Yilmaz pour tenter de battre le Celtic, qui l'avait accrochée à l'aller (2-2) au stade Pierre-Mauroy. Dans les autres groupes, ceux qui ont la situation la plus confortable sont les Young Boys de Berne (groupe A) et Wolfsberg (Gr. K) : chez eux, face aux troisièmes de ces groupes, le CFR Cluj et le Feyenoord Rotterdam, un match nul leur suffit pour valider leur qualification.

Dernière chance pour le Rapid Vienne dans le groupe B, où le plus prestigieux des clubs autrichiens doit battre Molde 1-0 ou par au moins deux buts d'écart au Weststadion pour souffler la deuxième place aux Norvégiens.

L'AZ Alkmaar et la Real Sociedad sont deuxième et troisième du groupe F à égalité de points (8). Le club néerlandais, qui se rend chez le dernier Rijeka, toujours sans victoire dans cette poule, est en ballottage favorable par rapport à la formation espagnole qui va chez le premier du groupe, Naples.

**COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF****Huit matchs du tour préliminaire retour déprogrammés**

Huit matchs du tour préliminaire retour de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, prévus le week-end dernier, ont été déprogrammés, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF) dans un communiqué.

La majorité des rencontres l'ont été à cause du Covid-19, explique le texte, citant à cet effet les matchs Stade Malien-Angolgold Ashanti Siguiri, Asante Kotoko-FC Nouadhibou, MC Alger-Buffles FC et Al Rabita SC-Namungo.

Concernant le match le plus médiatisé, Asante Kotoko-FC Nouadhibou, la CAF indique qu'il n'a pas été joué car l'équipe mauritanienne n'a pas su compléter le nombre minimum de joueurs requis en raison des cas positifs au Covid-19 en son sein. "Par conséquent, le FC Nouadhibou a été disqualifié et Asante Kotoko est automatiquement qualifié pour le tour suivant où il rencontrera Al Hilal (Soudan)", informe la CAF.

L'instance dirigeante du football africain évoque le même cas de figure pour le match Stade Malien-Angolgold Siguiri (Guinée). Elle indique que le représentant guinéen aussi n'a pas pu aligner le nombre de joueurs requis. D'autres rencontres n'ont pu se tenir pour bien d'autres raisons. Ainsi, le match Ahly Benghazi (Libye) - Mekelle 70 Endertra (Ethiopie) n'a pas pu avoir lieu en raison de la "crise politique" prévalant dans la région. "Par conséquent, (Mekelle 70 Endertra) a été disqualifiée de la compétition et Al Ahly automatiquement qualifié pour le tour suivant où il affrontera l'Espérance de Tunis".

Pour des raisons financières, l'équipe gambienne de Gamtel FC ne s'est pas rendue au Maroc où elle devait affronter le TAS (Tihad Athletic Sport). L'autre match déprogrammé est celui qui devait opposer le GD Sagrada Esperança (Angola) au représentant d'Eswatini qui n'a pas pu communiquer en temps opportun le nom de l'équipe devant être engagée.

Pour rappel, le CR Belouizdad a composé son billet pour le deuxième tour de la Ligue des champions en dominant en aller et retour les Libyens d'Al-Nasr sur le même score de 2-0.

Le MC Alger, l'autre représentant algérien dont le match retour contre les Béninois des Buffles FC ne s'est pas joué vendredi dernier au stade 5-Juillet de la capitale, doit attendre la décision de la commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF. L'équipe béninoise n'avait pu effectuer le déplacement à Alger en raison, dit-elle, d'"absence de vols consécutive à la fermeture de l'espace aérien".

APS

## CAF

**L'AG électorale au menu du Comité exécutif jeudi**

Les préparatifs de l'Assemblée générale (AG) électorale de la Confédération africaine de football (CAF) et le point sur les différentes compétitions seront à l'ordre du jour de la réunion du Comité exécutif (Comex) de la CAF, prévue jeudi au Caire, a indiqué l'instance mercredi.

La séance du Comité exécutif de la CAF sera suivie le lendemain, vendredi, par une Assemblée générale ordinaire (AGO). L'instance africaine publiera à l'occasion de cette AGO, la liste officielle des candidats à l'élection présidentielle de la CAF prévue le 12 mars prochain à Rabat.

Quatre candidats sont en course pour la présidentielle de la CAF: le Mauritanien Ahmed Yahya, l'Ivoirien Jacques Anouma, le milliardaire sud-africain Patrice Motsepe et le Sénégalais Augustin Senghor.

Le Malgache Ahmad Ahmad, qui brigait un second mandat à la tête de la CAF, avait été suspendu par la FIFA de

toute activité relative au football (administrative, sportive et autre) aux niveaux national et international pour une durée de cinq ans, pour manquement à son devoir de loyauté, détournements de fonds, acceptation et distribution de cadeaux ou autres avantages et abus de pouvoir.

Parmi les autres points au menu du Comex, le rapport de la visite d'inspection de la Coupe d'Afrique des nations Côte d'Ivoire-2023, les règlements de la Ligue des champions féminine, les dates et sites de la Supercoupe 2020 et 2021 ainsi que l'ouverture des candidatures pour accueillir les prochaines compé-



titions de la CAF. Les membres du Comité exécutif de l'instance africaine aborderont également le litige avec le groupe Lagardère Sports, le bilan du mandat 2017-2020 et la confirmation de la no-

mination du directeur de la communication. Une visioconférence de presse à laquelle participera le président par intérim de la CAF, Constant Omari, aura lieu au même endroit, vendredi, après l'AGO.

**CAN 2021/ AFFAIRE DES JOUEURS GABONAIS BLOQUÉS À L'AÉROPORT DE BANJUL****La Fédération gambienne sanctionnée par la CAF**

La Confédération africaine de football a infligé à la fédération gambienne une amende de 100 000 Dollars américains dont 50 000 avec sursis suite au blocage de la sélection gabonaise à l'aéroport de Banjul pendant toute la nuit, quelques heures avant son match comptant pour la 4e journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2021 en novembre dernier, a annoncé mardi soir la CAF.

"Le Jury Disciplinaire de la CAF a décidé d'infliger à la fédération gambienne une amende de 100 000 USD (Cent Mille Dollars Américains) dont 50 000 USD (Cinquante Mille Dollars Américains) avec sursis à condition que la fédération gambienne ne soit pas reconnue coupable

d'une infraction similaire au cours des vingt-quatre (24) prochains mois" indiqua la CAF dans un communiqué publié sur son site officiel. Leur arrivée en Gambie, les joueurs de l'équipe nationale gabonaise sont restés bloqués à l'aéroport pendant plus de cinq heures. Toute la délégation de l'équipe gabonaise y a passé la nuit, dormant sur le sol de l'aéroport. Selon le Jury Disciplinaire de la CAF, la fédération gambienne n'a pas respecté les valeurs de loyauté, d'intégrité sportives et les règles du Fairplay concernant l'accueil de la délégation gabonaise. D'autre part, le Jury disciplinaire de la CAF a décidé d'imposer une amende de 10 000 USD (Dix Mille Dollars Américains) pour manquement

aux valeurs sportives et d'intégrité à la Fédération gabonaise de football pour le comportement regrettable de son joueur Pierre Emerick Emiliano François Aubameyang qui a publiquement diffusé sur les réseaux sociaux des contenus "offensants et dégradants, portant atteinte à l'honneur et à l'image de la Confédération africaine de football", estime la même source. Ces décisions peuvent être attaquées devant le Jury d'Appel de la CAF conformément aux dispositions du Code Disciplinaire de la CAF.

Celui qui entend interjeter appel doit annoncer son intention par écrit dans un délai de trois (3) jours à compter de la communication de la décision, explique l'instance.

**LIGUE DES CHAMPIONS/PSG-BASAKSEHIR****Un ministre roumain condamné "fermement" les propos racistes**

Le ministre roumain des Sports Ionut Stroe a condamné mercredi les propos "racistes" attribués à un arbitre assistant roumain qui ont abouti à l'interruption du match de Ligue des champions entre le Paris SG et Basaksehir, mardi soir.

"Je condamne fermement tout propos qui peut être interprété comme raciste ou discriminatoire", a déclaré M. Stroe à la chaîne DigiTv. "Je présente mes excuses au nom du sport roumain pour cet incident malheureux, qui ne nous représente pas", a-t-il ajouté. La

rencontre a dégénéré à la 14e minute, lorsque des membres du staff turc, excédés, ont crié leur colère, audible dans un stade à huis clos: "He said +negro+", ont-ils lancé en direction du quatrième arbitre Sebastian Coltescu.

Ce dernier venait de signaler à l'arbitre principal Ovidiu Hategan, roumain comme son collègue, la réaction trop véhémente à son goût de Pierre Achille Webo, membre camerounais de l'encadrement du Basaksehir, après une décision arbitrale. Selon un sonore du match, le quatrième

arbitre Sebastian Coltescu aurait prononcé la phrase suivante: "(C'est) le Noir ici. Voir et identifie le. Ce gars, le Noir (negru en roumain, ndlr)".

La Fédération roumaine de football (FRF) a de son côté indiqué dans un communiqué se "distancier fermement de toute action ou déclaration à connotation raciste ou xénophobe".

"Nous attendons le rapport de l'UEFA pour savoir exactement ce qu'il s'est passé et agir en conséquence", a ajouté la FRF. Les propos de l'arbitre ont éga-

lement suscité les vives critiques du Conseil national antidiscrimination (CNCD), qui a souligné que "le rôle des arbitres est justement celui de sanctionner des gestes racistes".

"Ce sont des propos racistes, sans aucun doute (...), cet arbitre ignore complètement les valeurs et les règles de la FRF, de l'UEFA et de la FIFA", a déclaré le président du CNCD, Csaba Asztalos.

"C'est une énorme tache sur la Roumanie et sur l'arbitrage roumain, un incident d'une gravité extrême", a-t-il martelé.

**La direction veut prolonger Fabinho**

Liverpool souhaite offrir un nouveau contrat au milieu de terrain Fabinho. Le club des bords de la Mersey veut entamer les discussions dans le but de prolonger le bail du footballeur brésilien, qui court jusqu'en juin 2023, dit les informations de The Guardian. Le champion d'Angleterre en titre considère l'ancien joueur de l'AS Monaco comme un élément essentiel de son effectif et compte s'inscrire sur le long terme à ses côtés. Nos confrères précisent que les Reds visent une prolongation jusqu'en 2025 ou 2026, assorti d'une augmentation salariale en récompense de ses prestations. Le numéro 3 de Liverpool émerge actuellement à 100 000 livres par semaine, soit 110 000 euros.



**MAN CITY : RODRI NE REGRETTE PAS D'AVOIR SIGNÉ**

Arrivé à l'été 2019 suite à la levée de sa clause libératoire par Manchester City, Rodri (24 ans, 17 matchs toutes compétitions cette saison) se sent bien chez les Citizens. Le milieu défensif espagnol ne regrette pas une seule seconde son choix de quitter l'Atletico Madrid pour la Premier League.

"À Londres, à Manchester, ce sont de grandes villes dans la culture du football dans notre pays. Vous avez le sentiment que vous êtes dans le meilleur environnement du football, la meilleure qualité, et cela vous permet de vous améliorer et de progresser. Je suis assez content de la façon

dont les choses se passent. Je suis très optimiste et je suis très heureux de ma décision. Je suis vraiment heureux ici", a expliqué le Skyblue pour le site officiel du club anglais.

**TRIPPIER DANS LE VISEUR DE MAN U**

Parti s'exiler en Espagne, du côté de l'Atletico Madrid, Kieran Trippier (30 ans, 15 matchs toutes compétitions cette saison) enchaîne les bonnes performances sous les ordres de Diego Simeone.

Assez pour voir sa cote grimper un peu plus au pays. Selon The Telegraph, Manchester United surveille de très près la situation du latéral droit anglais. Doté d'un profil plus technique qu'Aaron Wan-Bissaka, l'ancien joueur de Tottenham pourrait faire l'objet d'une offre lors du mercato hivernal. Rappelons que le Colchonero, formé à Manchester City entre 1999 et 2010, n'a pas disputé la moindre rencontre chez les Citizens. De quoi l'inciter à passer chez l'ennemi ?

**Benzema veut prolonger et le fait savoir**

Karim Benzema fait un appel du pied à son président, Florentino Pérez. Il veut prolonger.

Le contrat de Karim Benzema s'achève en juin 2022. Aujourd'hui âgé de 32 ans, sa marge de manœuvre pour le prolonger n'est pas évidente. Même s'il est au sommet de son art, le Français sait que le Real Madrid tient absolument à recruter Kylian Mbappé l'été prochain. En outre, le club madrilène n'a recruté Benzema que pour 35 millions d'euros en 2009, auprès de l'OL. Il y a belle lurette que cet investissement est amorti. Laisser l'attaquant libre dans deux ans n'est pas un problème économique.

Alors Karim Benzema part en campagne. « Moi, je suis toujours là. Il (le président Florentino Pérez, ndr) n'a même pas besoin de toquer à ma porte. Elle lui sera toujours ouverte », a-t-il déclaré dans un entretien avec Jorge Valdano pour Téléfoot.



**SCHOLES TANCE DE GEA**

Malgré deux succès initiaux, Manchester United a été éliminé de la Ligue des Champions après son revers sur la pelouse du RB Leipzig (3-2), mardi. Encore une fois fébrile, le gardien David De Gea (30 ans, 14 matchs toutes compétitions cette saison) n'a pas été épargné par son ancien partenaire, Paul Scholes.

"Il a peur de se faire mal. En tant que gardien de but, vous avez le devoir de vous montrer imposant et d'être le patron dans votre surface. Lui, il se fait tout petit. Pour un gardien de but expérimenté, c'est criminel", a analysé l'ex-milieu anglais pour BT Sport. Décidément, le portier espagnol n'est pas dans la meilleure période de sa carrière...

**L'INTER MILAN VA FONCER SUR RUI SILVA**

Le portier portugais serait dans le viseur des Nerrazzuri. Dès l'été prochain, la formation de l'Inter Milan va préparer la succession de Samir Handanovic (36 ans). Pour cela, les dirigeants Nerrazzuri se tourneraient du côté de l'Espagne comme nous le révèle le média Todofichajes.

En effet, ces derniers auraient jeté leur dévolu sur Rui Silva. Âgé de 26 ans, le portier lusitanien évolue actuellement sous les couleurs de Grenade. En fin de contrat au mois de juin prochain, il n'envisage pas de prolonger avec le pensionnaire de Liga.

Apparu à 18 reprises cette saison et auteur de sept clean-sheets, il aurait pris la décision de changer d'air pour rejoindre un club plus huppé.



## MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

### Un événement historique décisif pour le peuple algérien et tous les peuples en lutte contre le colonialisme

Les manifestations du 11 décembre 1960, dont la première étincelle a été déclenchée à Ain-Temouchent deux jours auparavant, sont "un événement historique décisif à la fois pour le peuple algérien et pour tous les peuples luttant contre toutes formes de colonialisme et d'oppression", a indiqué Mohamed Lahcen Zeghidi, historien et enseignant à l'université d'Alger.

Dans un entretien accordé à l'APS à la veille du 60<sup>ème</sup> anniversaire de cette date historique, l'universitaire Zeghidi considère que les manifestations du 11 décembre 1960 "ont été la cause directe de la prise de la plus grande décision à l'échelle mondiale, toujours en vigueur jusqu'à présent, garantissant aux peuples le droit à l'autodétermination".

"La résolution 15/14 du 14 décembre 1960, adoptée lors de la 15<sup>ème</sup> session des Nations unies, affirme le droit des peuples à l'autodétermination et oblige, alors, la France à entamer avec l'Algérie des négociations sans conditions préalables", a-t-il précisé. Mohamed Lahcen Zeghidi a rappelé que la première étincelle des manifestations de décembre 1960 a été déclenchée à Ain-Temouchent, lors de la visite du général de Gaulle, le 9 décembre, accompagné d'une délégation de journalistes dont des correspondants internationaux accrédités à Paris. "Les représentants de la presse, loin de voir le général de Gaulle reçu comme un leader, ont été surpris d'assister, à la première étape, le 9 décembre dans cette ville, à de gigantesques manifestations du peuple algérien rejetant le projet politique de la France coloniale", a-t-il relaté, précisant que ces mêmes journalistes avaient été témoins des affrontements qui avaient lieu à Oran, le jour suivant (10 décembre), puis le 11 décembre qui avait connu des massacres odieux commis par l'armée française contre un peuple isolé dans toutes les régions du pays. "Toutes ces scènes de massacres ont été décrites et des photos ont accompagné les reportages retransmis, le jour suivant, à l'adresse du monde entier", a souligné M. Zeghidi, ajoutant que "les délégués participant à la 15<sup>ème</sup> session de l'ONU ont brandi sur place des journaux paraissant dans toutes les langues retraçant les événements qui avaient eu lieu en Algérie et qui faisaient la Une de la presse mondiale.

"Les manifestations du 11 décembre 1960 ont unifié le monde entier au our de la question algérienne pour l'autodétermination, car le monde a pris conscience de la vérité,



ce qui a conduit à la reconnaissance du droit du peuple algérien à l'autodétermination et a franchi des étapes importantes", a-t-il souligné, ajoutant que "le monde entier a réalisé que ce qui se passait en Algérie était une révolution populaire et que tout le peuple algérien était derrière son gouvernement provisoire et ses leaders politiques luttant pour l'indépendance et rejetant tous les marchandages."

#### Un mouvement organisé et non spontané

L'historien et enseignant à l'université d'Alger a souligné que les manifestations du 11 décembre 1960, dont la première étincelle a été déclenchée le 9 décembre à Ain-Temouchent, "étaient organisées et non spontanées". Il explique que chaque personne agissait dans le cadre de la guerre dans toutes les régions du pays et avait une mission précise dont elle était chargée d'accomplir sur ordre et supervision des cellules civiles du FLN (Front de libération nationale), ainsi que par les cellules de l'ALN (Armée de libération nationale). "Il n'y avait donc pas de faits spontanés. Tout était organisé par les structures de la guerre de libération", a souligné l'universitaire. A ce propos, le chercheur a indiqué que "la guerre de libération, encadrée d'avantage après le congrès de la Soummam, est arrivée à structurer le peuple dans le cadre de cel-

lules et d'organisations associatives révolutionnaires. Elle a réussi à faire aboutir sa voix dans tous les pays du monde, à l'instar de l'installation d'organisations diplomatiques dans de nombreux pays".

"Il n'était pas possible qu'il ait eu des événements spontanés de la taille et de la dimension des manifestations du 11 décembre 1960", a-t-il estimé.

L'historien a rappelé également les tentatives des appareils du général De Gaulle de "réussir sa visite à Ain-Temouchent, comptant pour ce faire sur les colons, avant d'être confrontés, ce jour là, à un accueil humiliant pour le général colonialiste et un impact sur sa politique, ce qui s'était traduit également dans son discours de déception en date du 4 novembre 1960". Le Dr. Zeghidi a ajouté qu' "à l'issue de ces préparatifs, le FLN a réussi à convaincre les paysans d'Ain-Temouchent à agir pour contrecarrer les appels des colons". Dans ce contexte, l'historien explique: "c'est pour cela qu'il y a eu, à l'arrivée de la délégation, deux groupes opposés, l'un composé de colons répétant les slogans de "l'Algérie française", et les Algériens, venus pour faire entendre à de Gaulle, à sa délégation et à ses colons, le cri de "Algérie algérienne", avec pour mot d'ordre "Algérie indépendante", adopté par le FLN, avant que l'étincelle des manifestations se déclenche et se généralise à toutes les régions du pays".

## JUSTICE

### Les deux anciennes ministres Feraoun et Tamazirt placées en détention provisoire

La chambre d'accusation près la Cour d'Alger a ordonné mardi soir le placement des deux anciennes ministres, Djamilia Tamazirt et Houda Feraoun, en détention provisoire, et leur mise en examen pour des accusations de corruption, a appris mercredi l'APS d'une source du collectif de défense. Le placement en détention provisoire des deux anciennes ministres Houda Feraoun et Djamilia Tamazirt, intervient suite à appel introduit par le procureur de la République près tribunal de Sidi M'hamed dans la décision de mise sous contrôle judiciaire des deux accusées.

### Corruption : l'ex-wali d'Alger Abdelkader Zoukh condamné à 5 et 4 années de prison ferme dans deux affaires distinctes

Le tribunal de Tipaza a condamné, mardi, l'ex-wali d'Alger Abdelkader Zoukh, jugé en comparution et en première instance, à une peine de 5 années de prison ferme dans l'affaire d'octroi de privilèges à la famille de Abdelghani Hamel, et à 4 ans de prison ferme dans une autre affaire similaire relative à la famille Mahieddine Tahkout, avec ordre de sa mise en détention durant l'audience. Concernant l'affaire d'octroi de privilèges à la famille de l'ex-Directeur général de la sûreté nationale (DGSN) Abdelghani Hamel, l'ex-wali d'Alger a été condamné à une peine de cinq années de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA, en plus de 10 millions de DA de compensations pour les pertes subies par le Trésor public. Abdelkader Zoukh a été également interdit d'occuper des postes de responsabilité au sein de l'Etat et de se porter candidat pour des postes politiques pendant 5 ans après l'expiration de sa peine. L'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, est poursuivi dans cette affaire pour "dilapidation délibérée de deniers publics par un fonctionnaire", "utilisation illégale de biens et de deniers publics qui lui ont été confiés en vertu de sa fonction", "abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers". Cette affaire dans le procès se déroule au tribunal de Tipaza, conformément à la procédure de privilège de juridiction, est relative à l'offre d'indus privilèges représentés par un foncier d'investissement de 7.128 Mz, dans la zone de Bab Ezzouar (Alger), et d'un logement social participatif à Ouled Fayer, au profit de Hamel Chahinez, fille de l'ancien DGSN, outre l'offre de neuf locaux commerciaux à Ouled fait, au profit de sa femme, à un prix dérisoire. A cela s'ajoute l'offre d'un logement social de type public locatif, à la cite Zerhouni Mokhtar de Mohammadia, sans la réunion des conditions fixées pour y ouvrir droit. Dans la deuxième affaire relative à l'octroi de privilèges à la famille Mahieddine Tahkout, Zoukh a été condamné à 4 ans de prison ferme, avec ordre de sa mise en détention durant l'audience, assortie d'une amende d'un million de DA, et 10 millions de DA de compensations pour les pertes subies par le Trésor public. Abdelkader Zoukh a été également interdit d'occuper des postes de responsabilité au sein de l'Etat et de se porter candidat pour des postes politiques pendant 5 ans après l'expiration de sa peine. Zoukh est poursuivi dans cette affaire pour "octroi délibéré de privilèges non justifiés à un tiers lors de la conclusion d'un marché et d'accords illégaux, corruption dans l'attribution de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts, agrément d'exonérations fiscales et de réductions sans justification légale". Il s'agit de plusieurs dossiers répartis sur deux volets, le premier relatif à la délivrance de décisions d'affectation concernant 15 arrêtés de droit de concession pour investissement dans un foncier industriel pendant 33 ans, accordés par l'ancien wali dans le cadre de sa gestion du dossier d'investissement à Alger à Mahieddine Tahkout, en dépit des oppositions des services techniques à l'image de la Protection civile et de Sonelgaz, selon le président du tribunal. Ces assiettes foncières ont été octroyées et la majorité de ces projets n'ont pas été concrétisés, fait savoir le président du tribunal en se basant sur le rapport de l'Inspection générale des Finances (IGF), ajoutant que les contrats administratifs ont été délivrés et ce en dépit du fait que les bénéficiaires avaient des dettes envers l'agence immobilière d'Alger concernant les redevances n'ayant pas été versées durant les années entre 2014 et 2018. Le permis de construction a été octroyé sans le moindre respect du cahier de charge définissant tous les points susmentionnés. L'ancien wali d'Alger a également donné certaines décisions administratives pour "l'assainissement de certains fonciers détournés" par Mahieddine Tahkout, à l'instar d'un lot de terrain (8.000 m<sup>2</sup>) à la zone d'activités de Kaidi (Bordj El Kiffan) et du show-room à Reghaia, en sus d'autres privilèges dont deux lots de terrain d'une superficie de 28.000 m<sup>2</sup> et de 16.000 m<sup>2</sup>. Concernant le second volet de l'affaire relatif à un marché de location des bus de Tahkout et de prorogation des contrats de 300 bus par l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), l'accusé a fait savoir qu'il avait fait une demande au ministère des Transports en vue d'approuver l'option de location de 160 bus pour fournir le transport dans les nouvelles villes, ajoutant que le ministère a porté un avis favorable sur la demande avec réduction du nombre à 100 bus.

## MDN

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME

#### Arrestation de 13 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

Treize (13) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Khenchela et à Tiaret par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 2 au 8 décembre, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté (13) éléments de soutien aux groupes terroristes à Khenchela et Tiaret, alors que d'autres détachements de l'ANP ont découvert et détruit (12) abris pour terroristes, trois (03) bombes de confection artisanale, des outils de détonation et d'autres objets à Bordj Bou Arreridj, Jijel, Skikda et Boumerdès", est-il précisé dans le même bilan.

Selon la même source, "d'énormes quantités de kif traité s'élevant à (22) quintaux et (20.675) kilogrammes, ayant été introduites via les frontières avec le Maroc", ont été saisies lors d'opérations

distinctes, par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le phénomène du trafic de la drogue" en Algérie, le MDN a annoncé également l'arrestation de "(28) narcotrafiquants" durant la même période. Détaillant ces opérations exécutées "dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme", le MDN a précisé que "des détachements combinés de l'ANP ont saisi à Nâama (14) quintaux et (83,5) kilogrammes de kif traité, tandis que (08) narcotrafiquants ont été arrêtés et (06) quintaux et (84) kilogrammes de kif traité et (1440) comprimés psychotropes ainsi qu'une somme d'argent d'un montant de (240) millions de centimes et (6270) euros ont été saisis

à Béchar". Dans le même sillage, les services de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières "ont appréhendé (20) narcotrafiquants et saisi (53.175) kilogrammes de la même substance et (25913) comprimés psychotropes, lors d'opérations distinctes menées à Tlemcen, Oran, Sétif, Souk Ahras, Rélizane, Boumerdès, Blida, Laghouat et Tébessa", a-t-on ajouté. D'autre part, "des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, In Amenas et Djanet (79) individus et (17) véhicules, ainsi que (217) groupes électrogènes, (116) marteaux piqueurs, (09) détecteurs de métaux, (09) sacs de mélange de pierres et d'or brut, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, en sus de (97.217) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande", a encore indiqué le MDN.

Par ailleurs, "03 individus ont été arrêtés et 03 fusils de chasse et (05) quintaux de tabacs ont été saisis, et ce lors d'opérations distinctes menées à Biskra, Tébessa, Batna et Saïda". De même, "des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à (19818) litres ont été déjouées à Bordj Badji Mokhtar, Tébessa, Souk Ahras et El-Tarf". Dans un autre contexte, les services de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières "ont arrêté (31) immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Nâama, Laghouat, Rélizane, Tébessa, Souk-Ahras et In Guezzam", a-t-on fait savoir.

Le MDN a estimé, à ce titre, que ces "multiples opérations ayant abouti à des résultats qualitatifs", "reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers tout le territoire national".